LE PROCESSUS DE DÉSARMEMENT, DÉMOBILISATION ET RÉINSERTION (DDR) EN AFRIQUE DE L'OUEST. ANALYSE DES CONFLITS EN CÔTE D'IVOIRE ET EN SIERRA LEONE ET LEURS IMPACTS SUR L'ÉLABORATION DU DDR.

VANESSA KODIA
536 947 266

Maîtrise en études internationales - Sécurité internationale

Essai final
ETI-6501

Sous la direction de :
Mme Marie Brossier
&
M. Sylvain Eloi Dessy

Hiver 2024

École Supérieure d'Études Internationales

Table des matières

INTRODUCTION *4*

I- Le processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) *5*

1. Contexte et mise en œuvre du processus DDR **5**

a) Le désarmement 8

b) La démobilisation 8

c) La réintégration/ réinsertion 10

2. Les standards intégrés du DDR **12**

3. Le DDR en Afrique : l'approche régionale **15**

II- Analyse du conflit en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire *18*

1. Contexte historique des conflits **18**

2. Les causes des conflits **22**

a) La question identitaire 22

b) La malédiction des ressources en Sierra Leone 24

3. Les dynamiques de recrutement des combattants dans les milices **25**

a) Le partage d'idéologie 26

b) La cupidité et la vulnérabilité économique 27

III- Contexte économique *27*

1. Sierra Leone : une économie défaillante **28**

2. Côte d'Ivoire : une économie déstabilisée **31**

IV- Les programmes DDR en Côte d'Ivoire et en Sierra Leone *34*

1. Les différentes approches et résultats du DDR en Côte d'Ivoire et en Sierra Leone **35**

a) Le DDR en Côte d'Ivoire de 2003 à 2015 35

b) Le DDR en Sierra Leone de 1998 à 2005 39

c) Les défis communs et les mesures du succès du DDR 43

V- Le DDR comme un outil d'appui à la réduction de la pauvreté et au développement de la sécurité humaine *47*

CONCLUSION *49*

Bibliographie *51*

Résumé :

Ces dernières années, les conflits armés se sont multipliés dans le monde, affectant gravement les États et leurs systèmes politiques, économiques et sociaux. Au-delà de cette caractéristique multidimensionnelle, ces conflits émergents « interagissent entre eux de sorte que l'ensemble est encore plus insurmontable que la somme des parties » (Godin, 2023, p.69) d'où l'importance de mettre en place des mécanismes de reconstruction post-conflit par les États et les organisations internationales et régionales « qui peuvent elles aussi devenir des acteurs de référence en matière de prévention et de gestion des conflits sur le continent » (Sada, 2003, p.334). Dès lors, cet essai aborde la question de la mise en œuvre du Processsus de Désarmement Démobilisation et Réinsertion en Afrique de l'Ouest à travers l'analyse des DDR en Côte d'Ivoire (2003-2015) et en Sierra Leone (1999-2005). Notre but est également de démontrer, tout au long de cet essai, l'impact des contextes économiques et politiques sur le résultat du DDR. Finalement, nous tenterons de faire ressortir le rôle du DDR dans la mise en œuvre « des bases d'un développement socio-économique durable » (Klaus et Zadi, 2016, p.12).

Abstract :

In recent years, armed conflicts have multiplied around the world, severely affecting states and their political, economic, and social systems. Beyond this multidimensional characteristic, these emerging conflicts "interact with each other in such a way that the whole is even more insurmountable than the sum of the parts" (Godin, 2023, p.69), hence the importance of establishing post-conflict reconstruction mechanisms by states and international and regional organizations, "which can also become reference actors in the prevention and management of conflicts on the continent" (Sada, 2003, p.334). Thus, this essay addresses the issue of the implementation of the Disarmament, Demobilization, and Reintegration (DDR) process in West Africa through the analysis of DDR in Côte d'Ivoire (2003-2015) and Sierra Leone (1999-2005). Our goal is also to demonstrate throughout this essay the impact of economic and political contexts on the outcome of DDR. Finally, we will attempt to highlight the role of DDR in the implementation of "the foundations of sustainable socio-economic development" (Klaus and Zadi, 2016, p.12).

INTRODUCTION

Ces dernières années, on a assisté à une recrudescence des guerres contemporaines qui ont impacté considérablement le fonctionnement et l'évolution des différents États concernés. Que ce soit dans les pays du Nord ou du Sud, les guerres se multiplient au fil des années. Entre conflits sécessionnistes, de libération, d'indépendance ou encore les coups d'État militaires, les conflits se chevauchent et s'enchainent. Si bien que le concept de « polycrise » (Morin et Kern, 1993) développé initialement par le chercheur Edgar Morin prend tout son sens. Pour l'auteur, ces conflits « prennent la forme d'un complexe solidaire de problèmes, d'antagonismes, de crises, de processus incontrôlables » (Morin et Kern, 1993) et le continent africain n'est pas épargné par cette réalité, car « les différentes crises internes tendent à devenir des catalyseurs régionaux de conflits impliquant une multitude d'acteurs étatiques et non étatiques » (Bedzigui, 2024, p.161). Cela emmène les chercheurs tel que (Hugon, 2003) ou encore (Azam, 2000) à se questionner sur les causes et les dynamiques de ces conflits notamment sur un continent en plein essor économique et politique (Anyanwu, 2002). Outre ces éléments d'analyse importants, on remarque que la majorité des États qui ont connu des conflits internes passent par la case de la reconstruction post-conflit à travers la mise en œuvre d'un processus de maintien de la paix qui pour Johnson « est utile avant qu'un conflit ne se déclare, pendant et après le conflit » (2004, p. 9). Ce processus joue un rôle important dans la restauration de la paix entre les partis impliqués dans le conflit et permet de rétablir la confiance entre les civils et le gouvernement. Par ailleurs, ce processus de maintien de la paix englobe plusieurs étapes toutes aussi nécessaires à la reconstruction post-conflit d'un État. Mais, compte tenu de son rôle crucial, nous avons décidé de nous attarder sur la dimension sécuritaire c'est-à-dire la question du Désarmement, démobilisation et réintégration des ex-combattants (DDR) qui constituent l'une des premières étapes de la reconstitution notamment dans un contexte de conflit qui implique plusieurs acteurs, dont des acteurs non étatiques. Pour comprendre la mise en œuvre du DDR, il paraissait opportun de l'analyser à travers deux cas d'étude à savoir le conflit en Côte d'Ivoire de 2003 à 2015 et le conflit en Sierra Leone de 1999 à 2005 qui ont eu lieu de manière concomitante en Afrique de l'Ouest. Ces deux conflits ont particulièrement impliqué aussi bien les gouvernements respectifs que les groupes non étatiques à savoir les factions rebelles, les milices, « la multiplicité des belligérants et autres protagonistes est l'un des corollaires de la dimension régionale de ces conflits » (Porteous et Jaquet, 2003, p.312. Notre choix s'est donc porté sur ces deux pays, car ils partagent plusieurs similitudes notamment au niveau du contexte historique du conflit, et des dynamiques qui justifient la mobilisation des

combattants, car ils ont « pour objectif la prise du pouvoir » (N'Dimina-Mougala, 2007, p.127). Aussi, « les frustrations et la montée des tensions en matière économique pourraient être plus directement liées à la conjoncture » (Roubaud, 2003, p.60). Au-delà de ces similitudes, ces États partagent également des points de divergences, notamment dans la mise en œuvre du programme qui, combiné, va nous aider à comprendre et analyser les processus de DDR. Nous tenterons de répondre à la question suivante : quelles sont les étapes du DDR et quel est l'impact du contexte politique, économique et des dynamiques sociales sur les résultats du processus ? Le cas de la Côte d'Ivoire et de la Sierra Leone nous permettra de répondre à ces questionnements en analysant les différentes trajectoires des conflits et des DDR et leur résultat. Dans ce contexte, cet essai tentera de mettre en lumière les étapes du processus de Démobilisation, Désarmement et Réintégration. On tentera également de déterminer les éléments d'un DDR réussi avant de dégager certaines pistes de réflexion pour les DDR à venir. Pour y parvenir, nous aurons recours à une approche analytique et comparative essentiellement basée sur la littérature existante et les différents rapports publiés sur la question.

I- Le processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR)

1. Contexte et mise en œuvre du processus DDR

Si le terme DDR est de plus en plus employé dans le contexte des guerres contemporaines actuelles, celui-ci trouve ces racines depuis maintenant plusieurs décennies. En effet, le processus a été mis en place en marge des grandes guerres afin de « faire face à un grand nombre d'ex-combattants après de nombreux conflits historiques » (Lamb, 2008, p.3). À la fin de la guerre froide, la majorité des pays impliqués dans les conflits « ont utilisé le concept naissant de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) pour dissoudre les anciennes factions belligérantes, réduire leurs forces armées nationales et fournir aux deux parties des emplois civils alternatifs à court et moyen terme » (Steenken, 2018, p.9). Le Processus de Désarmement Démobilisation et Réintégration (DDR) est une mesure essentielle dans les situations de conflit et de post-conflit et le contexte dans lequel s'inscrit sa mise en œuvre détermine son succès et son efficacité. Partie intégrante du processus de paix, « les programmes de DDR sont multidimensionnels et comprennent une multitude d'objectifs sociaux, économiques, politiques, militaires et/ou budgétaires, qui font partie de la stratégie globale de paix et de relèvement » (Steenken, 2018, p.9). Le DDR est considéré comme un continuum, un ensemble d'étapes continues et séquencées en plusieurs phases aussi importantes les unes que les autres

et dont la planification et la mise en œuvre nécessitent une adaptation aux enjeux politiques, sociaux et économiques. Par conséquent, la mise en œuvre d'un programme de DDR nécessite avant tout la présence d'un conflit armé qui conduit à la formation d'un groupe armé et à l'utilisation d'armes. Selon David et Schmitt « le conflit implique en général une situation dans laquelle un groupe politique (étatique ou non) s'engage dans une opposition résolue à un autre groupe politique, parce que les objectifs recherchés sont incompatibles » (2020, p.51). Ensuite, les programmes de DDR sont souvent mis en place dans des pays où la violence a été endémique, avec des conséquences dévastatrices sur la population civile comme cela a été le cas en Sierra Leone ou encore en Côte d'Ivoire. Respectivement, ces deux pays partagent en commun une escalade de violence basée sur des rivalités sociales, ethniques, politiques ou encore religieuses qui ont contribué à la montée des tensions et du conflit comme nous l'expliquerons dans les parties suivantes de cet essai. La compréhension et la prise en compte de ces facteurs lors de la mise en œuvre du processus DDR sont essentielles pour assurer une réintégration durable des combattants et une transformation positive de la société. Le troisième élément important dans le contexte de mise en œuvre du processus DDR est la présence de l'accord de paix ou d'un processus de transition politique. Les programmes de DDR sont souvent mis en place dans le cadre d'un processus plus large de résolution du conflit et de réconciliation nationale où les parties prenantes ont convenu d'une cessation des hostilités et d'une transition vers la paix, car comme le mentionne Moses « les programmes de DDR sans réconciliation nationale ne sont qu'un rêve vide de sens » (2006, p 17). Cet accord de paix fournit la base politique et juridique pour la mise en œuvre du processus DDR, incluant les dispositions relatives à l'amnistie, à la démobilisation et à la réintégration des combattants. Il est également nécessaire que l'État bénéficiaire reconnaisse le mandat de la mission de l'ONU qui « est normalement stipulé dans une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU. Il faut que le mandat soit sans équivoque pour les groupes armés, les États fournisseurs de contingents et le personnel de mission de l'ONU » (Douglas et al., 2003, p.18).

Dans le contexte spécifique de l'Afrique de l'Ouest, il convient de noter l'importance des organisations régionales et internationales dans la mise en œuvre du processus DDR. Des organisations telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les Nations Unies et d'autres acteurs régionaux et internationaux jouent un rôle clé dans la coordination, le financement et la supervision des programmes de DDR. En effet, « les compétences d'organismes régionaux tels que l'ECOWAS ou l'Union Africaine possèdent l'avantage supplémentaire qui résulte de la connaissance du contexte local et de la légitimité

aux yeux des partis impliqués dans la négociation » (Bryden, 2007, p.20). Leur soutien est essentiel pour garantir une mise en œuvre efficace du processus et pour favoriser la coopération entre les différents pays de la région. La mise en œuvre du processus DDR en Afrique de l'Ouest est donc complexe et multidimensionnelle. Ainsi, pour que le processus DDR soit effectif, cela nécessite des conditions préalables qui sont des facteurs déterminants de sa réussite ou de son échec.

Ainsi, ce processus s'articule autour de trois grandes phases majeures. Ce sont les phases de désarmement, de démobilisation et de réintégration/réinsertion des ex-combattants dans la société active. En effet, la phase de désarmement revêt un caractère à la fois symbolique et se fait au même moment ou à intervalle de temps rapproché que de la phase de démobilisation qui se fait progressivement tout au long du processus DDR. Par conséquent, dans un guide pratique, Douglas et al. souligne à travers la figure ci-dessous « la nature à court terme des efforts de désarmement et de démobilisation par rapport à la nature à long terme des efforts de réintégration » (2003, p.25) comme l'illustre le schéma ci-dessous.

Figure 2 : Aperçu du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration

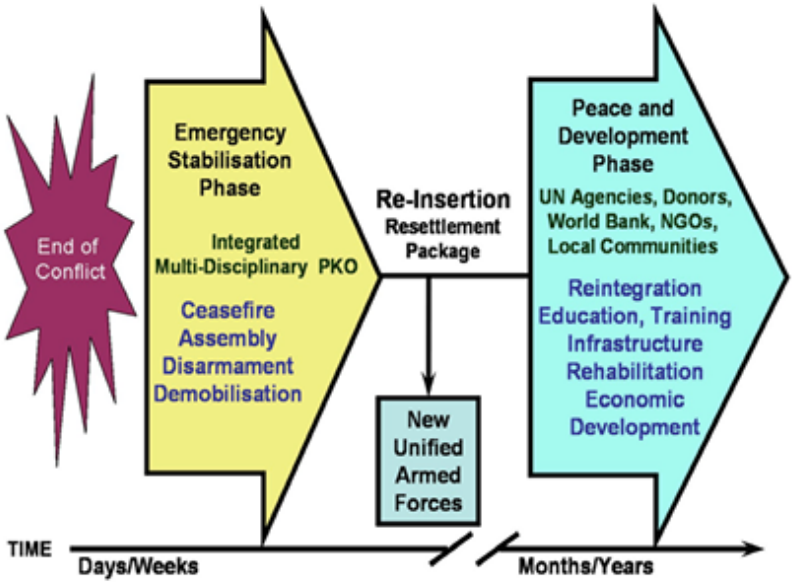

Source *: Douglas et al. (2003) Désarmement Démobilisation et Réintégration. p. 25*[1]

[1] https://peacebyafrica.com/wp-content/uploads/2021/12/DDR-Handbook-French-.pdf

a) Le désarmement

Étape obligatoire du processus DDR, cette phase a pour objectif de « contrôler et réduire le nombre des armes, munitions et explosifs détenus par les combattants avant la démobilisation afin d'instaurer la confiance dans le processus de paix, d'améliorer le niveau de sécurité et d'éviter la reprise du conflit » (De Tessières, 2021, p.18). Cela implique la collecte, le stockage, la destruction et la gestion des armes légères et de petit calibre (ALPC) détenus par les combattants, les groupes armés et les populations civiles. Le désarmement peut également inclure la réduction du potentiel de violence en limitant la disponibilité des armes et en contrôlant leur acquisition, leur possession et leur utilisation. « Le désarmement est [également] une mesure de confiance essentielle visant à accroitre la stabilité d'un environnement où la tension et l'incertitude sont très élevées » (Douglas et Al, 2003, p27). Cette étape doit donc permettre d'assurer un climat de confiance chez les différentes parties au conflit, y compris la population civile et réduire toute forme de menace au maintien de la paix. Elle fait appel à quatre composantes principales. Il s'agit de la planification opérationnelle qui implique l'identification des zones concernées et des ressources nécessaires au déploiement du processus et à la coordination des partis impliqués sur le terrain. Ensuite, les opérations de collecte d'armes qui ont pour but principal la récupération les armes des ex-combattants de manière sécuritaire. Troisièmement, une fois collectées, les armes et munitions doivent être stockées de manière sécurisée et transparente dans la mesure où une gestion efficace des stocks est essentielle pour éviter tout risque de détournement ou de réintroduction d'armes dans le processus. Finalement, cette phase se termine par l'élimination des armes collectées afin de garantir leur inutilisation (Douglas et al., 2003). Il existe également plusieurs stratégies de désarmement dont les principales sont la stratégie de désarmement statique où les armes sont rendues par les ex-combattants à point de collecte spécifique et la stratégie de désarmement mobile qui implique la mise en place de zones de rassemblement afin de permettre un déploiement rapide vers les principales zones et territoires des combattants (Douglas et al, 2003). En bref, la phase de désarmement doit être élaborée sur le long terme afin de réduire la circulation des armes dans le pays après le conflit. Cette phase nécessite l'intégration des différents enjeux culturels et sociaux et régionaux dans sa mise en place notamment à l'égard de la population civile.

b) La démobilisation

Une fois les armes rendues et la phase de désarmement complétée, la deuxième partie du processus se concentrent sur la démobilisation des ex-combattants. Elle symbolise une forme de « libération officielle et généralement contrôlée, des combattants actifs d'une armée ou d'un groupe armé » (Douglas et al., 2003, p.41). L'objectif principal de cette phase est, dans un premier temps, de désintégrer et démanteler les différentes structures des groupes rebelles ciblés et ensuite de pouvoir générer une base de données afin d'identifier les ex-combattants dans le but de faciliter la phase de réinsertion. Comme la phase précédente, la démobilisation respecte plusieurs étapes majeures qui s'articulent principalement autour « transit des combattants vers les centres temporaires, le rassemblement dans les camps prévus à cette fin (…) l'enregistrement et le désarmement » (Douglas et al., 2003, p.41). Ces principales étapes sont d'abord la planification. En effet, la phase de démobilisation nécessite une organisation et une coordination des différentes parties prenantes impliquées afin de gérer l'afflux de démobilisés sur les sites pendant plusieurs mois voire des années. Elle doit donc se faire par étape, car « une méthodologie opérationnelle choisie rend tout le processus de démobilisation beaucoup plus efficace » (Douglas et al., 2003, p.45). Ensuite, les combattants doivent pouvoir être regroupés dans des camps. À cet effet, il existe : « trois types de camps de regroupement : 1) les camps où l'on héberge les membres d'un même groupe armé engagé dans le processus de démobilisation, sans les séparer ; 2) les camps où l'on héberge les hommes, les femmes et les enfants engagés dans le processus de démobilisation séparément ; 3) les camps où l'on héberge les hommes, les femmes et les enfants dans des camps différents » (Douglas et al., 2003, p.47).

Après avoir centralisé les ex-rebelles dans des camps, ils doivent être recensés dans le but de faciliter leur réinsertion sociale et économique. Finalement, avant de procéder à la réintégration, les combattants sont préparés psychologiquement à travers des séances d'information afin de « renseigner les combattants démobilisés sur les perspectives d'avenir et les mesures de rechange qui s'offrent à eux lorsqu'ils quittent le groupe armé » (Douglas, 2003, p.51).

Par conséquent, la démobilisation est souvent confrontée à de nombreux défis dans les contextes post-conflit. Il peut être difficile d'identifier tous les combattants et groupes armés, en particulier ceux qui sont impliqués dans des milices informelles ou des groupes rebelles disséminés sur un territoire étendu. Il est donc essentiel de réaliser un recensement des combattants afin de garantir leur prise en charge adéquate. À titre illustratif, en République Centre Africaine, les ex-combattants ont été répartis dans trois cantonnements et recenser dans le but de « déterminer le nombre d'ex-combattants et de civils (conjoints, enfants et autres)

présents sur les trois sites de cantonnement ainsi que la structure démographique du groupe et sa composition » (OIM, 2015, p.5). De plus, la démobilisation doit prendre en compte les besoins et les réalités diversifiés des combattants. Il est essentiel de proposer des programmes individualisés qui répondent aux besoins spécifiques de chaque combattant, en tenant compte de facteurs tels que le genre, l'âge, le niveau d'éducation et les compétences professionnelles. Par exemple, « Les combattantes étrangères, femmes et filles, et les personnes à charge seront probablement confrontées à des défis particuliers pendant le DDR. Dans un grand nombre de situations, des femmes et les filles ont pu avoir été soumises à des niveaux élevés de violence sexuelle et à caractère sexiste et avoir été impliquées dans des rapports coercitifs. » (Union Africaine, s. d., p.44). La démobilisation est donc un processus complexe qui nécessite une coordination étroite entre les acteurs nationaux et internationaux. Il est crucial de garantir la participation des communautés locales, des autorités gouvernementales, des organisations internationales, de la société civile et des anciens combattants eux-mêmes dans la conception et la mise en œuvre des programmes de démobilisation.

Figure 5 : Étapes de la démobilisation

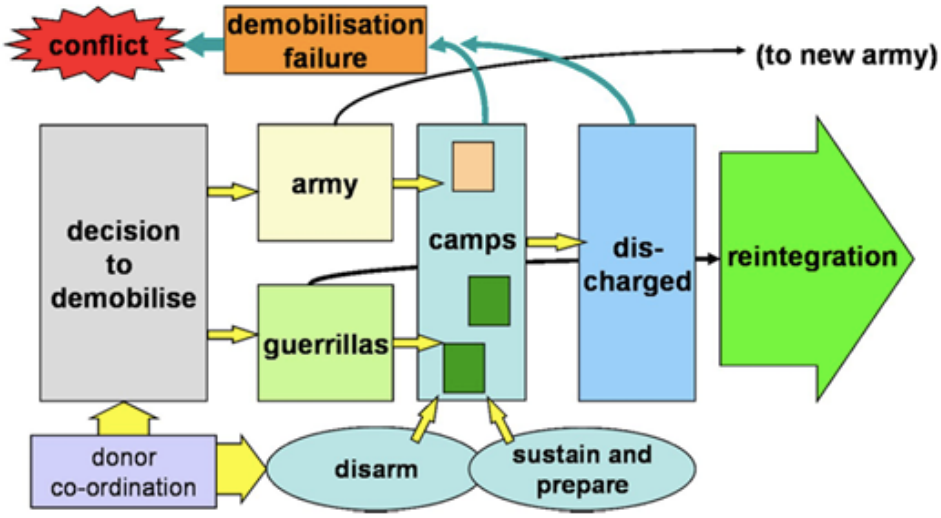

Source *: Douglas et al. (2003) Désarmement Démobilisation et Réintégration. P.45* [2]

c) La réintégration/réinsertion

[2] *Ibid*

« La réintégration est définie comme le processus par lequel les ex-combattants obtiennent le statut de civil et l'accès aux emplois civils » (Douglas et al., 2003, p.58). En effet, c'est la dernière phase du processus et celle-ci consiste à réintégrer socialement et économiquement les ex-combattants en leur donnant accès à des ressources matérielles ou financières à travers divers projets en tenant compte des différents profils et statuts des anciens combattants. La réintégration réussie contribue à favoriser la stabilité et la reconstruction post-conflit, en réduisant les risques de récidive de la violence et en favorisant le développement durable sur le long terme. Les principes directeurs de la réintégration post-DDR reposent sur une approche principalement participative, adaptée aux besoins spécifiques des individus et des communautés concernés. « Elle concerne l'ex-combattant et sa famille, c'est donc un niveau plus individuel » (Baltus, 2015, p.17) et sollicite l'implication de « la communauté locale dans laquelle revient s'implanter l'ancien combattant désormais démobilisé » (Baltus, 2015, p.17). Cependant, l'un des défis majeurs de la réintégration est la situation socio-économique et politique du pays. « En effet, la donne sera totalement différente si le pouvoir en place est assez stable pour mettre en œuvre, ou en tout cas soutenir, les logiques de réintégration. À l'inverse, un vide de pouvoir peut mettre à mal les efforts des individus et organisations œuvrant pour la réintégration des ex-combattants » (Baltus, 2015, p.18) ce qui peut potentiellement conduire à une rechute. Il n'existe donc pas de méthode prédéfinie afin d'arriver à une réintégration réussie, car c'est un processus qui dépend de facteurs contextuels muables. Néanmoins, il existe de bonnes pratiques qui peuvent contribuer à une réintégration réussie post-DDR. L'implication active des communautés locales est un élément clé, car elles jouent un rôle essentiel dans l'accueil et la réintégration des anciens combattants. Il est également essentiel de garantir la coordination et la complémentarité entre les différents acteurs impliqués dans la réintégration post-DDR. Cela nécessite une collaboration étroite entre les agences gouvernementales, les organisations internationales, la société civile et les communautés locales. La réintégration post-DDR est donc un processus complexe qui joue un rôle crucial dans la consolidation de la paix et la reconstruction post-conflit.

Les étapes de la réintégration des ex-combattants

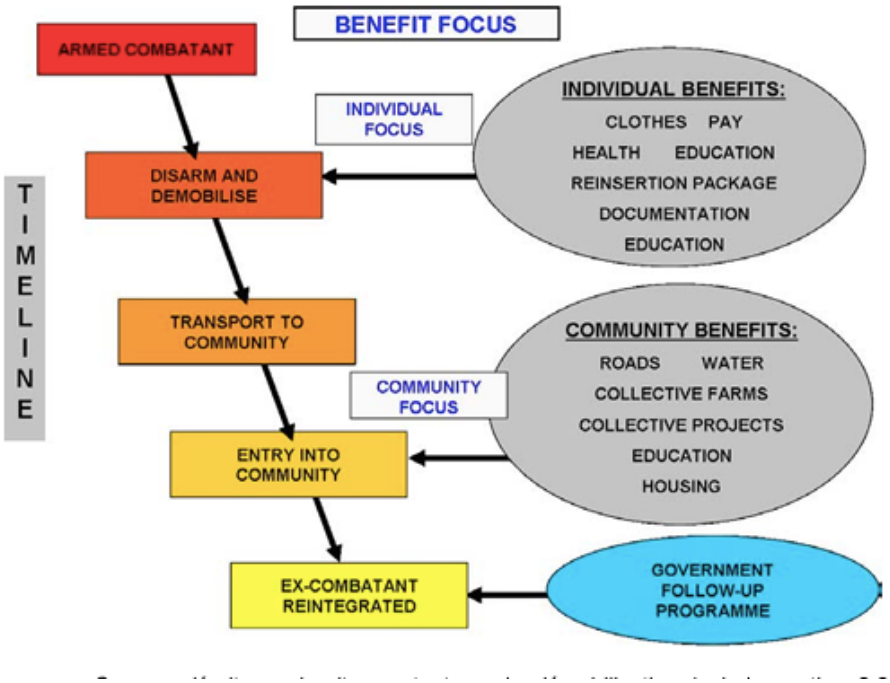

***Source** : Douglas et al. (2003) Désarmement Démobilisation et Réintégration. p.60* [3]

2. Les standards intégrés du DDR

Bien que le Processus de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) soit une partie intégrante des stratégies de maintien de la paix, il n'existait jusque-là aucune norme de mise en œuvre du processus. Ce n'est qu'entre 2003 et 2006 que « les standards intégrés du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration (IDDRS) ont été élaborés » (Steenken, 2018, p.17) au regard des recommandations et des résultats obtenus durant les DDR passés. Ces standards intégrés, présentés sous forme de guide, représentent une forme de « cadre stratégique commun pour mener et soutenir les programmes de DDR » (UN, 2016, p.18). C'est donc « un ensemble de lignes directrices complètes couvrant tous les aspects, tant opérationnels que techniques, d'un processus DDR » (Marwah et al., 2010, p.3). Comme illustré dans le schéma ci-dessous qui expose les trois générations de DDR et leurs apports aux processus au fil des années, les normes intégrées de DDR soulignent la multiplicité des acteurs et l'importance de les intégrer dans le processus.

[3] *Ibid*

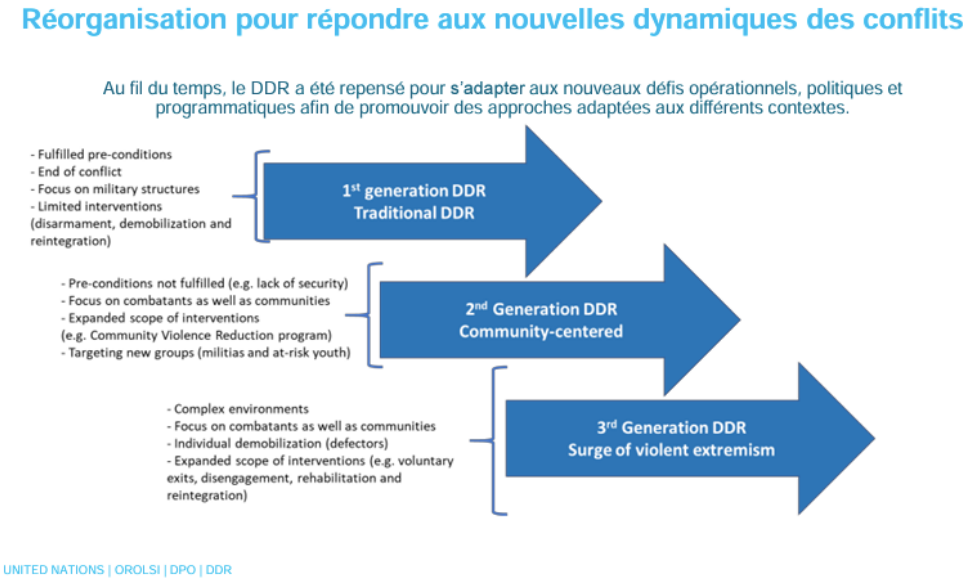

Source : UN (2021), Désarmement, Démobilisation et Réintégration et implications pour les médiateurs internes., p.4[4]

En effet, la première génération de DDR correspond aux premiers programmes de DDR qui était axée sur la cessation du conflit armé, la collecte des armes et la réintégration des ex-combattants au sein de l'armée. Le processus était plus focalisé sur les composantes de Désarmement et Démobilisation (DD). Dans les programmes de première génération « ex-combattants are usually left on their own to navigate typically precarious spaces, with limited ability to fend for themselves and their family » (Bangura et Mbawa, 2023, p.261).

À partir de la deuxième génération au début des années 2000 (Bangura, 2023), le DDR n'est plus uniquement axé sur le désarmement des combattants en général et inclut les divers groupes armés qui ont participé au conflit. « Le processus de DDR de deuxième génération (2GDDR) des Nations Unies implique la mise en œuvre de processus de DDR en fonction des caractéristiques de chaque pays et de la région. En d'autres termes, 2GDDR de l'ONU inclut la mise en œuvre du processus actuel de DDR à la lumière des années d'expérience passées, selon les conditions du pays concerné » (Akyar, 2022, p.313). « Years of experience in the field of DDR have brought to light that a universal approach to DDR my undermine the core objectives of DDR, potentially leading a society back into violence or limiting opportunities to promote sustainable peace » (Bangura, 2023, p.260). La deuxième génération du DDR s'inscrit dans une

[4] https://peacebyafrica.com/wp-content/uploads/2021/12/DDR-Insider-Mediation-DDRS-final-French.pdf

implémentation d'un programme axé sur le contexte du conflit et l'intégration des communautés afin de garantir une sécurité durable. En effet, « the subjectivity of conflict and its changing context have led to recognition that DDR programming and peacebuilding at large need to be localized and context-specific » (Bangura et Mbawa, 2023, p.260). Le DDR doit être adapté au contexte politique, économique et social tout en intégrant aussi bien les combattants que les communautés locales impliquées. Ces normes de deuxième génération sont également axées sur des méthodes de réintégration spécifiques des jeunes (les enfants soldats), mais aussi des femmes combattantes qui n'étaient pas forcément identifiées et incluses dans les DDR de première génération. Cette innovation répond principalement à la participation de plus en plus accrue des enfants dans les conflits. Pour Bangura et Mbawa « being members of an active demographic, they play leading roles in armed groups and frequently commit acts of violence during conflicts » (2023, p.260). Dans la continuité de la 2e génération, la 3e génération du DDR recommande une mise en œuvre du DDR encore plus centré sur la prise en charge l'individu et son intégration dans la société à travers des programmes de long terme.

> Currently, long-term DDR programmes are implemented with a range of objectives including: demobilization and disarming of a group of militia or other non-state armed actors, the-long term reintegration of Children Associated with Armed Forces and Groups (CAAFAG); deradicalization of members of terror-related groups; the facilitation of security sector reform and transitional justice processes; and various long-term objectives such as creating institutions and laying foundations at a state level to promote lasting-peace structures (Bangura et Mbawa 2023, p. 260).

Les programmes sont pensés afin de garantir l'inclusion des différents acteurs, y compris les femmes, les enfants-soldats et les communautés locales. À ce niveau, les programmes sont centrés sur la réhabilitation individuelle et l'accompagnement économique, psychologique et social. Selon cette classification des trois générations de DDR, la Sierra Leone s'inscrit dans la première génération de DDR tandis que la Côte d'Ivoire répond au modèle de la 2e génération. En effet, comme nous le verrons plus tard dans notre analyse, le DDR en Sierra Leone a débuté en 1998 avec la phase 1 et s'est poursuivi avec la phase 2 et 3 au début des années 2000 (Zena, 2013). « In the majority of countries that have previously implemented DDR, it was deducted that the focus on local communities was very minimal, and that they lacked the capacity to support ex-combattants on a longer-term basis » (Bangura, 2023, p.262). La première structure d'encadrement du DDR dans le pays, soit la Commission Nationale de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (CNDDR) :

was established to manage the DDRP process aimed to : collect, register, disable and destroy all conventional weapons and munitions retrieved from combatants during the disarmement period ; demobilise approximately 45,000 ex-combatants of the Armed Forces of Sierra Leone, the RUF, and the Civil Defence Forces (CDF); and finally prepare and support ex-combatants for reinsertion and socio-economic reintegration upon discharge from demobilization centres (Adinoyi, 2015, p.11)

En Côte d'Ivoire, le DDR a débuté en 2003 avec sa phase 1 et s'est poursuivi jusqu'en 2015 avec sa phase 2 (Zena, 2013) ce qui correspond au début du DDR de 2e génération (2DDR) et cela sera perceptible dans la mise en œuvre du programme et de la phase de réintégration des ex-combattants. La structure chargée de mettre en œuvre le programme, ADDR « was tasked with the overall direction of coordination, supervision and implementation of the actions of Disarmement, Demobilization, of reintegration, socio-economic Reintegration of ex-combatants and the community rehabilitation in has areas of former combatants » (Adinoyi,2015, p.10).

Il est donc clair que dans la mission de ces deux structures d'implémentation de DDR la première génération de DDR (en Sierra Leone) et la deuxième génération (en Côte d'Ivoire) sont perceptibles d'une part à travers les années de début des différents programmes et les missions des organes de mise en œuvre du DDR. Le CNDDR était principalement axé sur le désarmement et la collecte d'armes et préparait les ex-combattants à leur réinsertion tandis que l'ADDR en plus de la première phase de désarmement menait des actions de réhabilitation et intégration socio-économique. Ainsi, la prise en compte des standards intégrés du DDR dans l'analyse des programmes en Côte d'Ivoire et en Sierra Leone permettra d'évaluer l'efficacité et les lacunes de ces programmes dans leur mise en œuvre.

3. Le DDR en Afrique : l'approche régionale

Depuis 1990, le processus de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) a revêtu une importance cruciale dans un contexte de conflits récurrents sur le continent africain avec les premiers coups d'état militaire et insurrections qui vont se succéder après les indépendances. « La décolonisation et la lutte pour les indépendances ont créé plusieurs foyers de conflits armés en Afrique. Ces foyers se sont surtout multipliés avec la crise économique et l'avènement du vent de l'Est, qui souffla l'air de la démocratie sur les pays africains » (Nyandjou, 2020, p.373). « Au niveau régional, l'Afrique crée d'ores et déjà des mécanismes de sécurité à l'échelle du

continent et de ses sous-continents » (Porteous et Jaquet, 2003, p.317). Dans le but de trouver des solutions durables afin de rétablir la paix et la stabilité politico-économique régionale, les États vont se tourner vers les mécanismes mis en place par la communauté internationale, à savoir la signature des Accords de paix. Ainsi, le DDR, en tant que mécanisme et instrument clé de reconstruction post-conflit armé s'est avéré être un outil essentiel pour les États africains afin de démanteler les structures militaires, réintégrer les anciens combattants dans la société civile et à faciliter la transition vers une réelle forme de démocratie. À titre illustratif, « parmi les 15 pays de l'Afrique de l'Ouest, membres de la CEDEAO pratiquement plus de la moitié a été ou est actuellement confrontée à la nécessité d'un désarmement organisé » (OCDE, 2006, p.16).

Parallèlement, « en dépit des efforts déployés ces dernières années pour pacifier les zones de conflit en Afrique, plusieurs difficultés persistent et tendent à ralentir le processus de paix ainsi que les projets de développement en vue » (Nyandjou, 2020, p.375) principalement dû à la complexité des conflits sur le continent. Le processus de DDR en Afrique de l'Ouest est confronté à plusieurs défis et contraintes qui sont : « le défi de la contextualisation, le défi de l'approche régionale, le défi d'une implication plus cohérente des partenaires au développement et des institutions » (OCDE, 2006, p.15). De plus, les ressources financières et logistiques nécessaires pour mener à bien le processus de DDR peuvent être limitées, en particulier dans les pays en crise. Ainsi, l'analyse de la littérature sur le sujet des programmes DDR en Afrique nous informe de deux principales trajectoires des résultats sur le continent. Dans un premier temps, certains programmes DDR se soldent par une forme de stagnation. En effet, « Jusqu'à ce jour, plusieurs processus de stabilisation des zones de conflits déployés à travers l'Afrique sont paralysés et précaires » (Nyandjou, 2020, p.376). Cette situation résulte principalement d'un manque de coordination et d'adaptation des programmes DDR en fonction du contexte propre au conflit. La deuxième issue des programmes de DDR en Afrique est l'atteinte de la stabilité et la réintégration sociales d'un nombre important de démobilisés. Ainsi, « les différents mécanismes de réinsertion des ex-rebelles ont permis une avancée remarquable dans le processus de stabilisation des zones de conflits en Afrique » (Nyandjou, 2020, p.376), car les administrateurs du DDR dans ces pays ont su adapter le programme au contexte politique et social et amener les ex-combattants à se sentir inclus dans les différents projets.

Au regard de ces résultats, il ressort de cela que l'approche régionale du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration (DDR) en Afrique est une composante essentielle des

stratégies visant à promouvoir la paix et la stabilité dans la région. En Afrique, de nombreux pays ont été touchés par des conflits armés internes, impliquant souvent plusieurs acteurs armés et groupes rebelles. L'approche régionale du DDR reconnaît que ces conflits ne se limitent pas aux frontières nationales et nécessitent une réponse coordonnée au niveau régional dans la mesure où « organised and easily accessible knowledge-sharing plateforms at the regional and sub-regional levels will help increase transparency and accountability in the DDR process, as well as provide a knowledge bank for practitioners and academics to learn from and improve on » (Bangura, 2023, p.261).

Afin de faciliter cette approche régionale, plusieurs organes régionaux fournissent un appui aux États africains. Parmi ces organes, l'Union africaine (UA) joue un rôle central dans la promotion de la paix et de la sécurité sur le continent avec la Commission de l'UA (CUA) pour agir en tant qu'organe principal chargé des questions de paix et de sécurité. Ainsi, « Ce n'est pourtant qu'au début des années 1990, avec la prolifération de conflits internes dévastateurs à travers le continent dans le contexte de l'après-guerre froide, que les États africains ont décidé de matérialiser cette stratégie en substituant à l'approche ad hoc un cadre permanent opérationnel et structuré » (Lecoutre, 2004, p.132,). Cette Commission collabore étroitement avec les pays membres et d'autres partenaires régionaux pour promouvoir le DDR en Afrique. Dans le cadre de l'UA, plusieurs mécanismes régionaux ont été mis en place pour soutenir l'approche régionale du DDR. Ce sont : la Force Africaine en Attente (FAA) est un mécanisme de l'UA qui vise à répondre rapidement aux crises et aux conflits sur le continent et également les directives opérationnelles de DDR « permettant d'aider à la planification et à la mise en œuvre des programmes de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) » (UA, 2014 p.4). Ces directives visent principalement la réinsertion des femmes, des enfants, des étrangers et d'autres sujets connexes afin d'améliorer les programmes dans la région africaine. « Ce nouveau mécanisme, qui a constitué une première sur la scène africaine et internationale, a non seulement permis aux pays africains de donner un contenu concret à la "culture de la paix" qui représente une aspiration forte pour l'ensemble de leurs peuples, mais a surtout donné à l'Afrique l'occasion de capitaliser une expérience non négligeable dans la quête collective de recherche de solutions durables aux conflits » (Lecoutre, 2004, p.132). Ces organisations régionales jouent un rôle de coordinateur du DDR entre les États membres. « Les organisations internationales, le gouvernement et les organisations de la société civile apportent généralement leur soutien à cette phase de transition » (Lamb et Stainer, 2018, p.81). Elles fournissent un soutien logistique, financier et technique, facilitent le partage d'informations et favorisent la

coopération régionale. Les institutions internationales, telles que les Nations unies et d'autres agences spécialisées, apportent également un soutien important à l'approche régionale du DDR en Afrique en fournissant un accompagnement, des consultations (Bagayoko et Sidibé, 2020).

II- Analyse du conflit en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire

1. Contexte historique des conflits

Afin de mieux comprendre les conflits en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire et leurs causes profondes, il est essentiel de prendre en compte leur contexte historique. De ce fait, l'analyse du contexte nous permettra de mieux décrypter les programmes DDR dans ces pays et interpréter leurs résultats. En effet, les conflits ont rarement des origines soudaines et sont souvent le résultat de désaccords latents entre les différentes parties impliquées. La Sierra Leone et la Côte d'Ivoire sont deux pays qui ont connu des épisodes de conflits dévastateurs au cours des dernières décennies. Tous deux partagent plusieurs similitudes, résultat d'« un enchevêtrement d'éléments structurels et conjoncturels » (Bedzigui, 2024, p.162), qui montrent la complexité de ces conflits tant ils combinent une multiplicité de facteurs économiques, sociaux, politiques qui ont eu un impact sur la durée et le déroulement des conflits. Anciennes colonies de la France (Côte d'Ivoire) et de la Grande-Bretagne (Sierra Leone), les deux pays sont situés en Afrique de l'Ouest et ont obtenu leur indépendance au courant des années 1960. Bien que les deux conflits n'aient pas eu la même durée soit « huit années de crise (2002-2010) » (Yebouet, 2011, p.23) pour la Côte d'Ivoire, et onze années pour la Sierra Leone de 1991 à 2002 (Baczko, 2012), ils partagent tous un point commun de départ : ils ont commencé par une insurrection menée par des groupes rebelles contre le gouvernement en place.

En effet, La Sierra Leone a connu des luttes et des tensions internes depuis la période coloniale. À la suite de l'indépendance en 1961, le pays a été plongé dans une série de guerres civiles qui ont duré onze ans. Ces conflits étaient alimentés par des querelles ethniques, des rivalités politiques et des inégalités socio-économiques profondes héritées de l'histoire coloniale. Ainsi, « deux périodes sont importantes pour comprendre la partie historique de la guerre civile. Celles-ci se rattachent à deux personnages qui ont été chacun à leur tour, leaders du pays. La première période repose sur la dictature de Siaka Stevens entre 1968 et 1985. La période qui suit est celle du successeur de Stevens, soit l'ère de Joseph Momoh, qui, elle, a duré de 1985 jusqu'au début de la guerre civile » (Nemeth, 2012, p.5). Ces deux périodes marquent une forme

d'instabilité politico-économique de l'État sierra-léonais, puisque le pays traversait un déclin économique important accentué par le système de patronage mis en œuvre par les deux dirigeants. « Politics in Sierra Leone had long revolved around networks of patronage in which clients expected big Men to contribute to their welfare » (Reno, 2005, p.327). Les richesses du pays étaient donc monopolisées par les élites. De ce fait, « In March 1991, Sierra Leone erupted into conflict that lasted for over a decade and became the epitome of the so-called 'new wars' of the post-Cold War era » (Kabia, 2013, p.93).

Dès lors, les principaux groupes rebelles impliqués dans le conflit étaient le Front Révolutionnaire Uni de Sierra Leone (RUF/SL). À l'origine, « Le RUF est un groupuscule de quelques dizaines de combattants dirigé par Foday Sankoh » (Baczko, 2012, p.173) soutenu par des groupes de rebelles « alliés burkinabés et libériens, en particulier Charles Taylor qui commande le Front National patriotique du Libéria (NPFL) » (Baczko, 2012, p. 173). Leur objectif était principalement la « reconquête nationale » (Nemeth, 2012, p.16) et la réattribution des ressources pillées et utilisées anarchiquement au profit des dirigeants corrompus et des entreprises internationales présents sur le territoire, au contrôle des mines de diamant. « Grâce à cet appui en hommes de leurs alliés, le RUF concentre suffisamment de combattants pour lancer une double offensive et pénétrer dans les districts frontaliers de Kailahun et Pujehun, au sud et au sud-est de la Sierra Leone » (Baczko, 2012, p. 173).

Comme autre acteur du conflit, nous identifions les forces armées de Sierra Leone : Republic of Sierra Leone Military Forces. « En effet, les forces armées sierra-léonaises (RSLMF) sont créées à l'indépendance de 1961 à partir des forces de frontières (Frontier Force) dont la fonction est de défendre la petite colonie urbaine de Freetown contre les agressions des tribus indigènes environnantes » (Baczko, 2012, p. 180). Cependant, « la stratégie de contre-insurrection mise en place par l'armée pour affronter la guérilla du RUF est notamment à l'origine des réactions en chaîne qui aboutissent à la dissolution des forces armées » (Baczko, 2012, p.172) ou encore l'ONU qui est intervenue avec la MINUSUL pour le maintien de la paix en 1999 et les forces britanniques avec l'opération Palliser en 2000.

La Côte d'Ivoire, quant à elle, a connu une période de stabilité politique et économique relative depuis son indépendance en 1960 jusqu'aux années 1990. « Entre 1994 et 1998, trois éléments vont permettre un rétablissement spectaculaire des comptes publics extérieurs : un environnement extérieur favorable, la forte hausse de la production du cacao et les mesures

d'ajustement financier employées » (Cogneau et Mesplé-Somps, 2003, p.89). Mais à partir de cette époque, des tensions ethniques, politiques et socio-économiques ont commencé à émerger, conduisant une guerre civile dévastatrice et à une fragmentation du pays. « Dans la nuit du 18 au 19 septembre 2002, un coup d'État fomenté depuis le Burkina Faso échoue dans sa tentative de renverser le président Laurent Gbagbo, élu en octobre 2000 » (Yebouet, 2011, p.22). À la suite de ce coup d'État, le pays va connaitre une série de conflits politiques et ethniques qui ont fortement déstabilisé la nation.

Les premiers signes d'instabilité politique commencent à apparaître dans un contexte de volonté de séparer le territoire en deux pôles distincts, soit le sud sous le gouvernement de l'État et le nord aux mains des groupes rebelles. C'est principalement en septembre 2002 que les tensions vont s'exacerber lorsque des rebelles du nord, les Forces Nouvelles (FN) vont s'insurger contre le gouvernement du président Laurent Gbagbo. « Les acteurs de ce putsch manqué se muent alors en rébellion et forme un kyste dans la moitié nord du pays avec pour quartier général Bouaké, la capitale du centre » (Yebouet, 2011, p.23). Ainsi, « Sous les auspices du gouvernement, ce processus a été particulièrement intense dans les régions du sud, où les mouvements d'autodéfense et les milices "patriotiques" ont proliféré » (Banégas, 2012, p.242). « Deux pouvoirs et deux armées coexistent sur le même territoire jusqu'en avril 2011 : d'un côté les forces loyalistes, les Forces de Défense et de Sécurité (FDS), contrôlant la zone gouvernementale et de l'autre, les zones centre, nord et ouest, dites zones CNO, régentées par la rébellion » (Yebouet, 2011, p.23). Finalement, « L'intervention occidentale s'est résumée à un parti pris en faveur de l'un des protagonistes, au nom de l'urgence de protéger les populations civiles et d'empêcher l'utilisation d'armes lourdes. Sans avoir nécessairement exploré toutes les options de résolution pacifique » (Yebouet, 2011, p.23). Pour d'autres auteurs comme Woods, le conflit en Côte d'Ivoire peut s'expliquer de la façon suivante : « the main argument is that Ivory Coast's property rights regime encouraged a rent-seeking process that shifted social and political interactions from a relatively peaceful dynamic to a more conflictual one, as the rent derived from the exploitation of tropical forest land declined » (Woods, 2003, p.642). Selon lui, l'augmentation du niveau d'hétérogénéité ethnique conduit à l'augmentation du potentiel de conflit (Woods, 2003). Chauveau souligne également ce rapport entre le conflit en Côte d'Ivoire et la colonisation agraire. Pour lui : « Ce processus de "frontière interne" a contribué à la constitution de l'espace national ivoirien non seulement sur le plan économique, mais aussi du point de vue de la construction des champs identitaire et politique » (Chauveau, 2000).

Pour comprendre ces conflits, il est important de revenir en arrière et d'examiner les facteurs historiques qui ont contribué à leur déclenchement. Dans le cas de la Sierra Leone, les graines de la guerre civile ont été semées par l'exploitation coloniale de l'industrie minière, qui a généré des inégalités économiques massives et a favorisé la marginalisation de certaines communautés. « Keen argues that this particularly vicious style of war was logical, even if execrable, response of dispossessed people, especially young men, who expressed their rage at their marginalization in a patronage-based society » (Reno, 2005, p.327). De plus, le conflit a été alimenté par la participation des groupes rebelles et des armes provenant de pays voisins, tout en étant également influencée par des tensions politiques internes et la montée de groupes rebelles. Mais bien plus que des inégalités sociales, « Keen, Richards and others appear to be converging on a rough agreement that the breakdown of political authority, especially in terms of people's social expectations of what politicians should do for them, is a key cause of Sierra Leone's recent woes » (Reno, 2005, p.328). « Though Keen writes about Sierra Leone, his analysis can be applied to recent conflicts in Côte d'Ivoire » (Reno, 2005, p.328). Dans le cas de la Côte d'Ivoire, les divisions ethniques remontent à l'époque coloniale, lorsqu'une politique de division a été mise en place pour maintenir le contrôle sur la région. Les luttes pour le pouvoir et les rivalités politico-ethniques ont persisté au fil des années, alimentées par des inégalités. « Ce qui se joue, effectivement, dans ce conflit meurtrier et sa radicalisation ultranationaliste, c'est le devenir des rapports intercommunautaires, notamment entre autochtones et allogènes, la question des appartenances identitaires dans leur rapport au territoire ou au terroir, voire la revendication d'une seconde indépendance » (Banégas et Marshall-Fratani, 2003, p.6).

Il est donc évident que les conflits contemporains ont des racines profondes dans le passé des nations concernées, à travers les effets de la colonisation. « The potential for conflict and violence increases once the level of ethnic heterogeneity rises and available land becomes increasingly rare. As the over-exploited tropical forest approaches 100% depletion, 'natives' are more likely to resort to violence and discrimination against 'outsiders' to reclaim land. » (Woods, 2003, p.643). Les inégalités économiques, les rivalités politiques, les divisions ethniques et les tensions sociales sont autant de facteurs qui se sont accumulés pour créer une situation propice aux conflits armés. Pour le chercheur Reno, « it may be that patronage-based politics in some African states simply provides poor terrain for building bureaucratic states, and linking them to the contemporary world economy in ways that provide benefits for a wide array of citizens » (2005, p.328).

2. Les causes des conflits

a) La question identitaire

Les causes des conflits en Afrique peuvent être multiples et varient d'un pays à un autre. De ce fait, « une tentative de généralisation des causes de conflits en Afrique est problématique en raison de la pluralité des déterminants, de leur interaction et de la combinaison particulière des causes selon les pays analysés » (Gazibo, 2010). Ainsi, dans cette partie de notre analyse, nous allons nous concentrer sur l'identité comme une cause des conflits en Afrique, particulièrement dans le contexte de la Côte d'Ivoire à travers l'ivoirité qui est en fait une forme ethnonationalisme (Akindès, 2004) et de la Sierra Leone à travers l'enjeu de la polarisation ethnique qui « était une explication probable de la violence qui a embrasé le pays en 1991 » (Asangna, 2017, p106). Pour Bedzigui « loin d'être un élément structurant des conflits, l'appartenance ethnique ou religieuse s'avère avant tout un outil de mobilisation pour les mouvements rebelles et des gouvernements contestés en quête de soutien populaire » Bedzigui, 2024, p.164).

Ainsi, la question des identités ethniques définie comme « le produit des configurations socioculturelles de la société africaine » (Ebijuwa, 2014, p.31) dans les conflits en Afrique est un facteur prédominant et complexe. Que ce soit à travers le style britannique (*indirect rule*) dont a hérité la Sierra Leone ou le modèle de colonisation française *(direct rule*) appliquée en Côte d'Ivoire, les deux systèmes ont fondamentalement entraîné une forme de stratification ethnique.

Le concept d'ivoirité en Côte d'Ivoire

Le concept d'ivoirité a été introduit dans le débat politique ivoirien dans les années 1990. L'objectif initial était de renforcer le sentiment d'unité nationale et de promouvoir l'identité ivoirienne. En effet, « l'ivoirité originelle prend son envol dans la sphère culturelle. Elle apparaissait comme un projet à construire que les politiciens étaient invités à intégrer dans leur rêve de transformation de la société » (Boa, 2009, p.75). Plus tard, cette notion a été exploitée à des fins politiques par le président Henri Konan Bédié dans le but d'évincer son concurrent Alassane Ouattara qualifié d'étranger aux terres ivoiriennes et est devenue un instrument utilisé par les factions politiques pour exclure et marginaliser les membres de certaines communautés ethniques. Cette recherche de l'authenticité ivoirienne a fini par exacerber les tensions entre les

populations dites natives de la Côte d'Ivoire et les immigrants créant ainsi des affrontements violents. Ainsi, « les parties prenantes avaient identifié l'ivoirité comme étant une des causes de la crise ivoirienne. Or, les défenseurs de ce concept l'avaient présenté sous une forme aseptisée arguant qu'il ne présentait aucun risque pour la société » (Babo, 2012, p.106).

Pour certains auteurs comme Dozon (2000) l'ivoirité comme un instrument de lutte pour le pouvoir politique, une façon de privatiser le pouvoir entre élitistes issus d'un clan ethnique particulier. Pour eux, cette notion « n'était que le reflet particulier, ethnocentrique, de ceux qui exerçaient effectivement le pouvoir, mais au travers précisément duquel l'ivoirité, par un pur jeu autoréférentiel, pouvait donner sa pleine mesure d'idéologie nationale » (Dozon, 2000, p.51). D'autre part, des défenseurs de ce concept tel que Gaulme souligne dans l'un de ses articles sur le sujet que l'ivoirité n'est pas en réalité une forme de xénophobie, mais une façon « d'encourager une nouvelle sensibilité nationale, distincte du sentiment d'appartenance ethnique traditionnelle et devant correspondre à un nouveau palier identitaire, celui de l'État-nation » (Gaulme, 2001, p. 6) qui, de prime abord, n'excluait aucun groupe ethnique encore moins les musulmans du nord du pays. Cependant, la conflictualité s'est développée à cause de la porosité des frontières et à l'assimilation sociale des musulmans du nord aux « étrangers » du Burkina Faso voisin. Si bien que pour certains, l'ivoirité a permis de fonder l'identité culturelle et « dois être défendue autant que la francité ou la sénégalité » (Boa, 2009, p.78), car la notion en elle-même fait ressortir l'histoire, les valeurs et la culture du pays.

Tout compte fait, le concept d'ivoirité en Côte d'Ivoire n'est pas nouveau et a été destructeur. « The first major conjuncture in the modern Ivorian history occurred when the Baule forced their way into the epicenter of the Ivorian frontier » (Chappell, 1989, p.672). Les tensions ethniques ont rapidement augmenté et les violences intercommunautaires ont éclaté dans différentes parties du pays, « marquant les fractures internes du corps social si elles recoupent des lignes d'opposition fondées sur des crispations identitaires. Or c'est bien sur ce registre, ethnique, religieux et régional, que le conflit ivoirien est énoncé par la classe politique et cristallise le débat public, avec l'ivoirité pour pierre angulaire » (Roubaud, 2003, p.73). D'une crise, les agitations se sont rapidement transformées en un conflit armé impliquant des divisions ethniques.

La polarisation ethnique en Sierra Leone

« L'histoire coloniale de la Sierra Leone indique que la polarisation ethnique était une explication probable de la violence qui a embrasé le pays en 1991. L'existence d'une hétérogénéité a en effet été créée au sein de la Sierra Leone pendant l'ère coloniale » (Asangna, 2017, p106). Pour certains chercheurs, cette diversité ethnique est une des causes du conflit dans ce pays, car elle a été exploitée à des fins politiques, conduisant à une polarisation ethnique et à des conflits interethniques. Au regard des écrits sur le sujet, « la polarisation ethnique fait référence à la distance entre toutes les répartitions des groupes ethniques qui provoque le plus de conflits » (Koomson et al., 2023, p.5). Ce fossé entre les groupes ethniques se perçoit dès l'époque coloniale. Pendant des décennies, les autorités coloniales britanniques ont promu une politique de « diviser pour mieux régner ». Ils ont favorisé certains groupes ethniques aux dépens d'autres, créant ainsi « des frictions entre les descendants des Krios, les chefs de base et l'élite du protectorat » (Asangna, 2017, p.106).

Aussi, l'inégalité socio-économique au sein de la population a exacerbé cette fragmentation identitaire. Les ressources naturelles, telles que les diamants et les minéraux, ont souvent été exploitées dans des régions appartenant à des milices telles que le RUF, créant ainsi des clivages socio-économiques profonds. À titre illustratif, « le RUF a d'abord administré son territoire selon les principes du livre vert, y compris au moyen de "tribunaux populaires", mais les forces gouvernementales l'ont repoussé vers les forêts le long des frontières libériennes » (Chauveau et Richards, 2008, p.154). Finalement, tout comme la Côte d'Ivoire, l'ethnicité a donc une part importante dans l'interprétation du conflit Sierra Léonais et des conséquences de celui-ci.

b) La malédiction des ressources en Sierra Leone

Pour des chercheurs comme Carbonnier, « Les luttes pour la captation et la distribution de la rente accroissent l'instabilité politique et le risque de conflit armé » (2013, p.43). Ainsi, bien que la Sierra Leone ait vécu des disparités ethniques, celles-ci ne sont pas les causes immédiates du conflit. Pour Voors et Al : « les griefs dans les zones rurales de la Sierra Leone sont plus susceptibles d'être associés à la gouvernance […] qu'aux tensions ethniques entre les principaux groupes ethniques du pays » (2016, p.6). En effet, le conflit en Sierra Leone s'explique également par la malédiction des ressources. « L'étude menée par Collier et Ankle Hoeffler sur les causes économiques des guerres civiles affirment que le risque de conflit armé augmente de manière substantielle dans des pays en développement dont la prospérité dépend de l'exportation de matières premières » (Carbonnier, 2013, p.43). Weinstein (2005) souligne également dans son article que les dotations économiques peuvent s'avérer être une malédiction

dans la mesure où la présence de ressources financières attire les rebelles opportunistes qui sont motivés par des rétributions immédiates. Certains chercheurs ont tenté d'apporter des compléments d'explication pour comprendre le conflit en Sierra Leone et son lien avec la malédiction des ressources. Des auteurs, comme Stephen-Michael Nemeth (2012), mettent l'accent sur l'aspect de défaillance institutionnelle : « Malgré le nombre important de facteurs qui ont contribué à la poursuite du conflit […], c'est la fragilité de l'État qui en est la cause majeure. En particulier, cette fragilité repose sur l'absence de structures suffisamment fortes pour maintenir l'ordre en Sierra Leone pendant la guerre ». Tout compte fait, comme mentionné dès l'entame, l'existence des ressources est l'une des causes réelles de la naissance des rébellions en Sierra Leone, pour deux raisons. Premièrement, l'existence des ressources a rendu corrompu le gouvernement, favorisant ainsi le développement de réseaux politiques clientéliste. Dans certaines zones, des groupes de revendication ont pu prendre les armes en se constituant en rébellion pour défier les autorités locales. Deuxièmement, la disponibilité de la richesse et l'accès aux ressources ont encouragé la formation de groupes de rébellions dont le seul objectif était l'exploitation des ressources économiques. « Les ressources naturelles pourraient fournir les moyens de financer des rébellions motivées par d'autres intérêts que les ressources elles-mêmes » (Humphreys, 2003, p.275). Philippe LeBillon le souligne : « Comme le suggère David Kenn, des violences économiquement motivées sont plus probables de la part de groupes rebelles quand des revenus consistants peuvent être tirés de ressources naturelles exploitables » (Le Billon, 2003, p.305). Finalement, cette forme de « malédiction des ressources » est une des causes principales du conflit en Sierra Leone, outre l'aspect ethnique qui n'a qu'une part minime dans le conflit contrairement à la Côte d'Ivoire.

3. Les dynamiques de recrutement des combattants dans les milices

Le recrutement des combattants dans les milices soulève plusieurs dynamiques diverses. Parmi ces dynamiques, le partage d'une idéologie commune entre les miliciens et la cupidité sont les plus présents dans nos cas d'étude, à savoir la Côte d'Ivoire et la Sierra Leone. Dans ces deux pays, des civils ont rejoint les groupes armés. Des étudiants, militants de la FESCI en Côte d'Ivoire (Banegas et Marshall-Fratani, 2003), la jeunesse issue de la marginalisation sociale (Galy, 2004), car certains partageaient l'idéologie du Front Révolutionnaire Uni (RUF) en Sierra Leone ou encore le concept d'ivoirité en Côte d'Ivoire. D'autres étaient à la quête d'une stabilité économique soit à travers une forme de « ventriotisme » c'est-à-dire un engagement monnayé (Banégas, 2010) ou à la recherche de rétributions immédiates et financières promise par les leaders des milices (Weinstein, 2005). Par ailleurs, il convient de souligner que le partage

d'idéologie ou encore la cupidité ne sont pas les seuls facteurs explicatifs du recrutement des ex-combattants. D'autres facteurs, tels que les circonstances sociales et politiques, le souci de protection, jouent également un rôle significatif, car comme l'explique (Kalivas et Kocher, 2007) certains civils ont rejoint les groupes rebelles par souci de protection et parce qu'ils craignaient les conséquences de la non-participation au conflit.

a) Le partage d'idéologie

L'idéologie est un élément clé dans les dynamiques de recrutement des combattants dans les milices en Afrique, en particulier dans les cas de la Côte d'Ivoire et de la Sierra Leone. En effet, il est démontré que certains ex-combattants rejoignent les groupes de rebelles, car ils soutiennent le combat des leaders de ces groupes (par exemple le concept d'ivoirité en Côte d'Ivoire ou la volonté d'introduire un nouveau gouvernement moins corrompu en Sierra Leone). « Des jeunes patriotes qui se mobilisent indissociablement autour de la cause enchantée et très idéologique de la « défense de la république » et celle, beaucoup plus intéressée, de la « politique du gbonhi » (Banégas, 2010, p.26). L'idéologie joue donc un rôle central dans le recrutement des ex-combattants, car elle fournit une base de soutien idéologique pour les actions violentes et les objectifs des milices. Dans le contexte de la Côte d'Ivoire et de la Sierra Leone, les milices ont exploité des divisions ethniques et politiques préexistantes pour recruter des combattants. En Côte d'Ivoire par exemple, les groupes armés ont recruté des membres principalement en fonction de leur appartenance ethnique et de leur fidélité à certaines figures politiques, c'est-à-dire une forme de patriotisme. De ce fait, « cette interprétation de la mobilisation patriotique dans l'espace urbain et sa structuration politico-spéciale sont des éléments cruciaux de compréhension du mouvement » (Banégas, 2010, p.29). Certains groupes de rebelles ont également mis en avant des revendications sur les terres ou les ressources naturelles, tandis que d'autres se sont engagés dans des luttes politiques et des rébellions contre le gouvernement central. Ainsi, « en mettant l'idéologie de l'autochtonie et la protection des droits fonciers "traditionnels" au centre de la compétition pour le pouvoir, certains acteurs politiques ont pu mobiliser les jeunes générations de ruraux » (Chauveau et Richards, 2008, p.151). Dans le cas de la Sierra Leone, le recrutement des combattants s'est souvent appuyé sur des idéologies révolutionnaires et nationalistes. Les rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF) ont utilisé des discours idéologiques pour rallier les jeunes à leur cause.

b) La cupidité et la vulnérabilité économique

La cupidité est une motivation courante qui pousse les individus à rejoindre des groupes armés, en particulier dans des contextes de conflits qui impliquent une valeur de rétribution ou un butin économique. Comme l'ont si bien signifié dans leur article *Greed and Grievance in Civil War*, Collier et Hoeffler (2004) soulignent l'aspect économique des conflits en tant que moyen de financement de la rébellion telles que l'extorsion de ressources naturelles, les dons de la diaspora et les subventions des gouvernements hostiles. Ce texte met en évidence la cupidité comme étant l'une des causes fondamentales de conflits. Ainsi, certaines milices offrent souvent aux recrues potentielles des perspectives d'ascension sociale, de pouvoir et de richesse. Dans ce contexte, les jeunes et les civils recrutés offrent une base de soutien aux milices. Dans le cas de la Sierra Leone, de nombreux combattants se trouvaient sans emploi ou sans éducation principalement dans les zones rurales du pays et les milices ont su exploiter cette vulnérabilité économique en offrant des incitations financières pour rejoindre leurs rangs. Les recrues potentielles, qui cherchaient à subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, ont souvent considéré le recrutement dans les milices comme le seul moyen d'accéder à des ressources économiques stables. En Côte d'Ivoire, les dynamiques similaires ont été observées durant la crise. « De fait, à tous les niveaux du mouvement, on peut considérer avec raison que la mobilisation patriotique masque des stratégies militantes d'accumulation et de captation des rentes » (Banégas, 2010, p.30). Pour beaucoup d'ex-combattants, rejoindre une milice était un moyen d'assurer leur subsistance.

III- Contexte économique

Cette analyse du contexte économique nous permettra d'interpréter les différents programmes DDR dans les deux pays et de démontrer en quoi ces programmes ont permis de rétablir d'une certaine manière cette économie et sa résultante qui sont l'exacerbation des inégalités sociales perçues à travers le taux d'éducation ou encore le taux de chômage. En effet, dans le cas de la Sierra Leone, l'économie en déclin est en partie la cause de l'échec de la phase de Réintégration de son programme de DDR dans la mesure où « la Sierra Leone fait face à un défi de taille, soit de réintégrer efficacement les combattants désarmés dans le marché du travail » (France Diplomatie, 2006). « Le défi est d'autant plus grand que la guerre civile a utilisé beaucoup d'enfants soldats. Ces enfants devenus adultes ne possèdent donc pas ou très peu d'éducation » (Gauthier, 2006). En Côte d'Ivoire, « l'aggravation de la pauvreté est la conséquence directe de

la longue décennie d'instabilité militaro-politique » (Ducroquet et Al.,2017,p.24) et va impacter le recrutement des combattants. Cependant, cette économie déstabilisée, mais à fort potentiel économique va être un tremplin de la réinsertion des ex-combattants ivoiriens notamment à travers un des buts principaux du DDR en en Côte d'ivoire, « le renforcement de la lutte contre la pauvreté par le développement de schémas de réintégration économique viables des ex-combattants, et une réhabilitation communautaire induite » (Binate, 2020, p.205).

1. Sierra Leone : une économie défaillante

De façon générale, sur le plan économique, la Sierra Leone a toujours été confrontée à une forme de disparité économique importante au niveau de sa population. En effet, on y perçoit une distribution inégale des richesses, avec une centralisation économique importante. Les régions urbaines, en particulier la capitale Freetown, ont tendance à concentrer la majorité des ressources économiques, tandis que les régions rurales étaient largement marginalisées. Selon la FAO : « l'économie de la Sierra Leone n'a cessé de se dégrader depuis le début des années 90. Jusqu'à la première moitié des années 70, le taux de croissance était d'environ 4 pour cent par an, mais ensuite il est tombé à quelque 1 pour cent par an entre 1975 et 1985 » (FAO, 2000).

En effet « La proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté à Freetown est estimée à 15 % contre 79 % dans les zones rurales et 70 % dans les zones urbaines » (BAD, 2005, p.18). Cette disparité a engendré des tensions et des frustrations croissantes au sein des communautés rurales, alimentant le sentiment d'injustice et d'exclusion. Paradoxalement, la centralisation des richesses en Sierra Leone était principalement due à l'exploitation minière qui a joué un rôle prépondérant dans la déstabilisation de l'économie du pays. « En 2003, la Sierra Leone a extrait et exporté également pour environ 76 millions de dollars de diamants provenant de champs alluviaux » (Impact, 2004). Le graphique ci-dessous fait également état des données d'exportations de diamants en 2003 et 2004 pour les trois premiers mois de l'année.

DONNÉES SUR LES EXPORTATIONS DE DIAMANTS DE LA SIERRA LEONE[10]

Mois	Valeur ($ US)		Carats		Prix moyen par carat	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004
Janvier	4 612 174	6 723 551	37 853	55 347	121,84	121,48
Février	7 087 005	9 956 715	40 612	67 192	174,50	148,18
Mars	4 827 357	12 186 651	29 566	61 730	163,27	197,42

Source : Rapport Impact (2004). Le riche et le pauvre, diamants du développement et diamants de la pauvreté : les possibilités de changement dans les champs alluviaux de diamants artisanaux en Afrique. [5]

Ainsi, conformément à ce graphique, on peut percevoir que le taux d'exportation est très élevé, mais ne concorde pas à la situation socio-économique de la population sierra-léonaise. Cela s'explique par le fait que : « les diamants contribuaient largement à la corruption des fonctionnaires, aux dommages généralisés causés à l'environnement, à la violence et à la petite criminalité dans les régions diamantifères » (Gberie, 2002, p.6). Parallèlement, les entreprises du secteur privé, ainsi que d'autres acteurs internationaux telles que les institutions financières internationales ont joué un rôle important dans l'exploitation illicite du diamant en Sierra Leone. Parmi elles, l'entreprise sud-africaine *De Beers* qui a pendant plusieurs années exploité les mines de diamants du pays. « À partir de 1935, elle détient le monopole de l'extraction et de la commercialisation du diamant brut en Sierra Leone et entend bien le conserver » (Bredeloup, 1997, p.627). Les institutions financières internationales ont également été impliquées dans le conflit armé en Sierra Leone, en particulier en ce qui concerne le financement et l'endettement du pays. Avant le début de la guerre civile, la Sierra Leone était l'un des pays les plus pauvres du monde, fortement endetté et en proie à une économie fragile. Le gouvernement sierra-léonais a eu recours à des emprunts importants auprès d'institutions comme le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale pour faire face à ses besoins financiers. Cependant, une grande partie de cet argent a été détourné de son objectif initial et a été utilisé pour financer la corruption, les dépenses militaires et pour alimenter le conflit armé en Sierra Leone.

[5] https://impacttransform.org/wp-content/uploads/2017/09/2004-Oct-Le-riche-et-le-pauvre-diamant-de-developpement-et-diamants-de-la-pauvrete.pdf

En conséquence, l'économie sierra-léonaise a été fortement affaiblie, la production agricole et minière ayant été perturbée et la capacité productive du pays ayant été largement détruites. Face à cette situation, le gouvernement sierra-léonais a dû recourir à divers emprunts pour financer la reconstruction post-conflit et stimuler la relance économique. Cela a entraîné une augmentation significative de la dette extérieure du pays. Selon *WorldFactBook*, la dette publique du pays d'élevait à 63,9 % du PIB en 2017 et la dette externe était de 1,615 milliard de dollars, toujours en 2017 (2024). Le graphique ci-dessous montre également la fluctuation de la dette extérieure du pays de 2000 à 2020. On constate que même après le conflit la dette a continué d'augmenter.

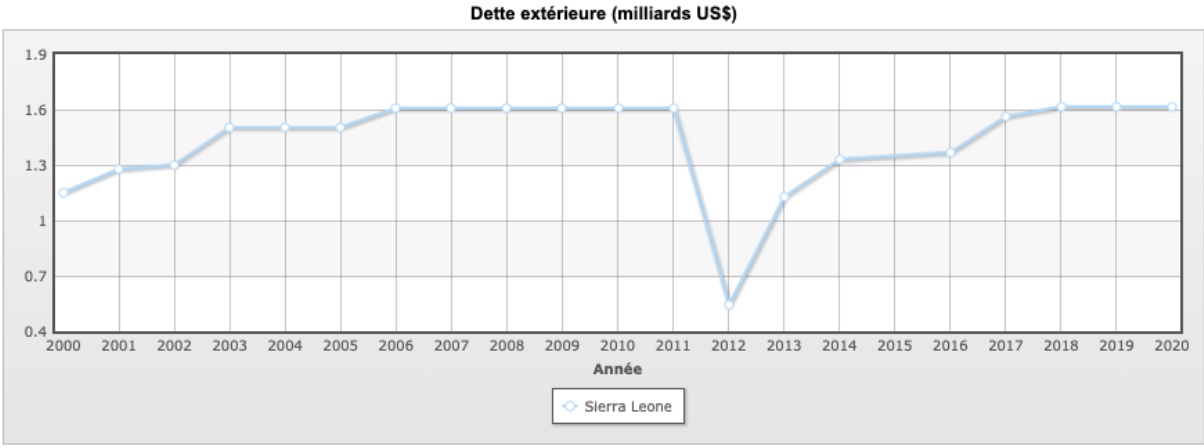

Country	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2016	2017	2018	2019	2020
Sierra Leone	1,15	1,28	1,3	1,5	1,5	1,5	1,61	1,61	1,61	1,61	1,61	1,61	0,54	1,13	1,33	1,37	1,56	1,62	1,62	1,62

Source : Indexmundi, extrait de CIA World Factbook - Version du janvier 1, 2020 [6]

Il est par ailleurs indéniable que l'accumulation des différentes dettes présente plusieurs risques et défis pour la reprise économique du pays et peut également compromettre la soutenabilité financière du pays. Face à ces défis, le gouvernement sierra-léonais a mis en œuvre des réformes économiques et des politiques de désendettement visant à réduire le fardeau de la dette et à restaurer la stabilité financière du pays. Ces réformes comprennent la mise en place d'un cadre fiscal solide, la promotion de la transparence fiscale et budgétaire, ainsi que des initiatives visant à renforcer la gouvernance et à lutter contre la corruption. À cet égard, « En mai 2011, la BAfD a approuvé un budget de soutien opérationnel pour financer le deuxième programme de réformes de gouvernance économique (2011-12). Le programme vise la promotion d'une croissance inclusive et la réduction de la pauvreté par la réforme de gestion des finances publiques » (BAD et al., 2012, p.11). Le pays a également bénéficié du soutien de la

[6] https://www.indexmundi.com/g/g.aspx?c=sl&v=94&l=fr

communauté internationale, notamment du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, qui ont fourni une aide financière afin de soutenir les efforts de désendettement et de reconstruction économique. L'une des initiatives clés en matière de réduction de la dette est l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), mise en place par le FMI et la Banque mondiale. En effet, « L'exécution complète de l'IPPTE et de la MDRI a réduit de manière significative la dette publique extérieure de la Sierra Leone. Du coup, le ratio de la dette extérieure (secteur public et secteur privé inclus) rapporté au PIB est tombé à 29,1 % en 2011 contre 40,4 % en 2010 » (BAD et al., 2012, p.8).

Par ailleurs, l'un des problèmes principaux de la Sierra Leone au niveau économique est la pauvreté endémique de sa population, qui représente plus de la moitié de la population et « est étroitement corrélée à un faible niveau d'éducation, une mauvaise santé et au manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Malgré quelques progrès, les indicateurs sociaux de la Sierra Leone sont parmi les plus faibles au monde » (BAD et al., 2012, p.12).

2. Côte d'Ivoire : une économie déstabilisée

Avant la crise politique qui a traversé le pays, la Côte d'Ivoire s'est toujours démarquée sur la scène économique de l'Afrique de l'Ouest en jouissant d'une croissance économique soutenue et d'une position relativement stable sur le plan politique (Cogneau et Mesplé-Somps, 2003). Le pays bénéficiait d'une diversification économique, avec des secteurs clés tels que l'agriculture, l'industrie, les services contribuant de manière significative à son développement (Cogneau et Mesplé-Somps, 2003). Le secteur agricole a toujours été un pilier majeur de l'économie ivoirienne (Beauchemin, 2005). Le pays était le premier producteur mondial de cacao et l'un des principaux exportateurs de café (Cirad, 2021). L'agriculture fournissait des emplois à une large part de la population et contribuait de manière significative aux revenus d'exportation du pays. La production de cacao en particulier a connu une croissance soutenue, ce qui a permis à la Côte d'Ivoire d'être un acteur majeur sur le marché mondial du cacao (Ducroquet et Al.,2017) comme le démontre le graphique ci-dessous qui retrace la production de cacao dans le pays entre 1961 et 2021.

Évolution de la production de fèves de cacao de la Côte d'Ivoire de 1961 à 2021

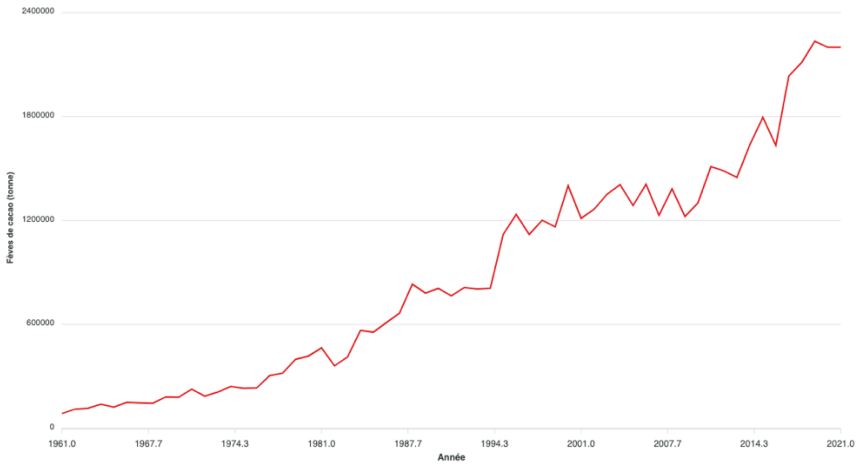

Source : PENDATA CÔTE D'IVOIRE (2024) [7]

Également, en termes d'infrastructures, la Côte d'Ivoire bénéficiait d'un réseau routier et ferroviaire relativement développé, ce qui facilitait les échanges commerciaux et favorisait l'intégration économique régionale. Les ports maritimes d'Abidjan et de San Pédro étaient parmi les plus importants d'Afrique de l'Ouest, permettant au pays d'assurer des flux commerciaux efficaces avec le reste du monde. En bref, du point de vue des performances économiques globales, la Côte d'Ivoire affichait des résultats positifs avant le conflit également grâce à son engagement dans un processus de libéralisation économique et d'ouverture aux investissements étrangers. Avec l'appui de son principal allié sur la scène internationale : la France, le pays jouissait des avantages de cette relation bilatérale forte, notamment les avantages économiques grâce à la présence de nombreuses entreprises françaises sur le territoire.

La période de conflit civil qui a éclaté en 2002 a entraîné une chute significative de la production et des exportations dans ces secteurs clés. Le secteur du cacao, qui est le principal produit d'exportation de la Côte d'Ivoire, a été fortement impacté par le conflit. « La crise postélectorale a eu de graves conséquences sur la situation économique, sécuritaire, sociale et humanitaire en Côte d'Ivoire, et s'est traduite par une baisse prononcée du PIB réel (-5,9 %) » (BAD et al., 2012, p.2). En plus des secteurs agricoles, d'autres secteurs de l'économie ivoirienne ont été affectés par la chute de la production et des exportations. La Côte d'Ivoire a aussi connu une période d'isolement international. La communauté internationale a imposé des sanctions économiques et diplomatiques au pays, ce qui a eu un impact significatif sur ses

[7] https://data.gouv.ci/applications/production-de-feves-de-cacao-de-la-cote-divoire-de-1961-a-2021-series-temporelles

relations commerciales et investissements étrangers. Cette période d'isolement a entravé la croissance économique du pays, créé un climat d'incertitude et limité l'accès aux financements. La courbe de croissance du PIB annuel du pays témoigne de l'oscillation apparente du PIB notamment durant les périodes clés telles que l'année de la crise économique de 1980 ou encore le début du conflit civil en 2002.

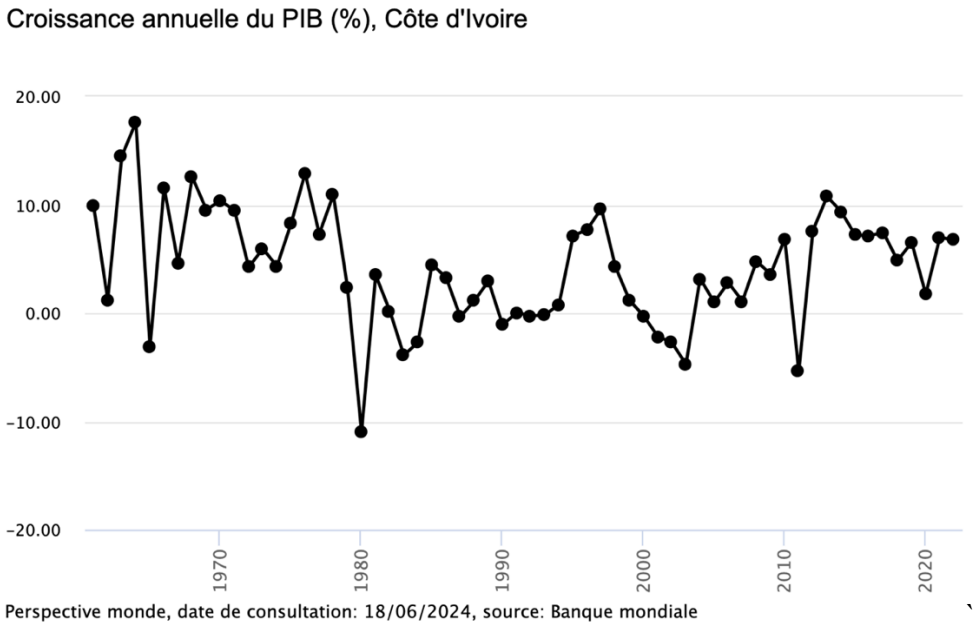

Source : Perspective Monde (s.d). Croissance annuelle du PIB en Côte d'Ivoire.[8]

Face à ces défis, le gouvernement ivoirien a pris plusieurs mesures pour relancer l'économie et remédier à la chute de la production et des exports. Ce sont des programmes de réhabilitation des cultures ou encore la mise en place de subventions pour les agriculteurs. « L'exportation du cacao a bénéficié de mesures d'allègement portant sur les procédures et les normes de qualité accordées par le gouvernement pour permettre l'évacuation des stocks accumulés pendant la crise » (BAD et al., 2012, p.8). Pour diversifier l'économie et réduire la dépendance aux secteurs agricoles traditionnels, le gouvernement ivoirien a régulièrement encouragé le développement d'autres secteurs, tels que l'industrie, les services et le tourisme. Des politiques favorables aux investissements ont été mises en place pour attirer les investisseurs nationaux et étrangers dans ces domaines et le pays a également bénéficié d'un allègement de ses dettes

[8] https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?codePays=CIV&codeTheme=2&codeStat=NY.GDP.MKTP.KD.ZG

publiques extérieures. « les créanciers ont — à titre exceptionnel — rééchelonné sur dix ans le remboursement des échéances dues sur la dette à court terme et postdate butoir, et sur huit ans les arriérés sur ces créances » (BAD et al., 2012, p.8).

Au regard de l'analyse sommaire des situations économiques en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire et de l'impact des conflits sur cette économie, il ressort de cela que le conflit a avant tout impacté la croissance économique des pays et cela se perçoit sur les différentes courbes décroissantes des PIB respectifs. En effet, un PIB en régression a un impact sur la société et contribue à accentuer les inégalités sociales. « Selon plusieurs auteurs (Bamba, 2001 ; Kouadio et al. 20067, Duclos, 20 028), si une croissance négative accentue la pauvreté, en revanche, il n'est pas certain qu'une croissance positive, même forte, suffira à réduire la pauvreté, encore moins à assurer l'équité » (Gbongue, 2013, p.8) et cela est observable sur la population des deux pays, particulièrement la Sierra Leone qui fait face à une forme de pauvreté endémique même avec les différents programmes de relance économique ou encore les politiques d'aide au développement. Bien que les deux pays aient bénéficié d'une réduction de leur dette et d'un accompagnement économique sur la scène internationale après la guerre civile, il n'en demeure pas moins que l'économie restera touchée. Contrairement à la Côte d'Ivoire qui a su plus tard rebâtir peu à peu cette économie, notamment à travers une forme de diversification, la Sierra Leone quant à elle, se relève lentement.

Cette analyse de la situation économique en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire permet de souligner les conséquences des deux différentes structures économiques sur les résultats du DDR. Comme mentionné par l'auteur Gazibo, les causes profondes des conflits en Afrique sont aussi bien l'effondrement de l'État que le déclin économique, qui engendre le chômage, le manque, d'éducation (Gazibo, 2010). Pour Zena « Prevailing economic, labor market, and development conditions also have a significant impact on DDR's progress. The commitment of many ex-combatants to DDR is greatly influenced by the availability of alternative livelihoods and jobs. These, in turn, are shaped by broader economic, development, and postconflict recovery programs (Zena,2013, p.6).

IV- Les programmes DDR en Côte d'Ivoire et en Sierra Leone

Suite à l'analyse du contexte des conflits et de la situation économique de la Côte d'Ivoire et de la Sierra Leone qui démontrent d'une part des convergences dans les dynamiques et les causes de conflits et d'autre part des divergences au niveau de la structure économique des deux pays, nous nous pencherons sur les processus de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR). Nous dégagerons également les différents résultats afin de mesurer réellement l'impact de ces processus au niveau économique, politique et social. Comme le souligne Olagboyé dans un rapport : « la conduite des opérations DDR dans ces deux pays est liée au processus politique de sortie de crise, dont le caractère asymétrique peut menacer la paix et la sécurité. Il y a un besoin d'inclusivité pour la réussite du processus » (2016, p.8).

1. Les différentes approches et résultats du DDR en Côte d'Ivoire et en Sierra Leone

a) Le DDR en Côte d'Ivoire de 2003 à 2015

La période de DDR en Côte d'Ivoire s'est déroulée de 2003 à 2015 et a été une étape clé dans la recherche de la stabilité et de la réconciliation nationale après la crise qui a secoué le pays qui a connu plusieurs tentatives de DDR avortés.

Le processus de DDR en Côte d'Ivoire a officiellement débuté en 2003 avec la signature de l'Accord de Linas-Marcoussis, qui prévoyait des mesures concrètes pour mettre fin aux violences et réintégrer les anciens combattants dans la vie civile. Cet accord avait réuni « les principaux partis au conflit ainsi que des représentants de l'ONU, de l'Union africaine et de la CEDEAO » (Chelpi-den Hamer, 2015, p.6). Malheureusement, il n'y a pas eu de suite à cet accord et aucune réelle cellule de DDR n'a été créée. Ce n'est qu'en 2007 que le DDR commença à prendre forme suite à un énième accord de paix, notamment l'accord de Ouagadougou. Le DDR est donc confié à deux nouvelles structures : « le Centre de Commandement Intégré (CCI) est rendu responsable de la composante militaire du processus (donc les processus de désarmement et de démobilisation) et le Programme National de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire (PNRRC) est en charge de la mise en œuvre de la composante "réinsertion" des ex-combattants. » (Chelpi-den Hamer, 2015, p.8). Tout comme les accords précédents, l'accord de paix de Ouagadougou prévoyait la mise en œuvre d'un programme de DDR complet afin de réinsérer les ex-combattants notamment dans l'armée et de construire un climat de paix durable. Ce n'est qu'à partir de 2012 avec la création d'une nouvelle cellule spéciale de mise en œuvre du DDR : l'Autorité pour le Désarmement, la

Démobilisation et la Réintégration (ADDR) que le pays coordonne et met en œuvre ses opérations de DDR sur le territoire. En effet, « si le changement de nom est surtout symbolique, deux changements principaux sont néanmoins visibles en termes de mode opératoire par rapport aux processus précédents. D'abord l'apparition de "sites de "resocialisation » (Chelpi-den Hamer, 2015, p.9) qui ont pour but de dispenser des formations e de l'assistance médicale aux ex-combattants et « le deuxième changement important concerne l'appui financier à la réintégration » (Chelpi-den Hamer, 2015, p.9) qui se caractérisait par le vaste choix d'opportunités de réinsertion, à savoir « des activités génératrices de revenus (AGR), des microprojets, des formations professionnelles, des bourses d'études, etc. »(ONUCI, 2015). Cette nouvelle cellule de DDR s'inscrit dans la volonté de réformer le secteur de la sécurité en Côte d'Ivoire suite à la crise électorale de 2010-2011 et de restaurer la sécurité et la confiance des Ivoiriens.

De ce fait, avec l'appui de l'ONUCI, le gouvernement ivoirien, et d'autres organismes internationaux, un programme DDR a été mis en œuvre de 2012 à 2015 et selon plusieurs rapports s'est avéré positif et concluant. Au niveau de la communauté internationale : « le résultat du processus de DDR en Côte d'Ivoire est considéré comme une réussite à l'échelle internationale : d'après le gouvernement, 95 pour cent de tous les combattants répertoriés ont été réintégrés à la vie civile » (Ehlert, 2018, p.2). Au niveau des réinsérés, « chez les femmes et les hommes ayant bénéficié des programmes de réinsertion proposés par l'ADDR (AGR et emplois directs), le niveau de satisfaction était relativement élevé » (Diallo, 2018, p.3). Pour le gouvernement et l'ADDR, c'est un succès. Selon les données communiquées par l'organisation « sur les 74,068 ex-combattants enregistrés à réinsérer, l'ADDR confirme la réintégration complète de 29,470 personnes à fin 2014 et des formations en cours pour 16,055 d'entre eux. Resteraient dès lors 28,543 personnes à caser en 2015, soit près de 40 % des effectifs planifiés » (Chelpi-den Hamer, 2015, p.13). Selon un rapport du Conseil de Sécurité de l'ONU : « Un total de 43 510 armements, dont 14 121 armes, ont été récupérés au cours de la période de désarmement, démobilisation et réintégration entre 2012 et 2015 » (Conseil de Sécurité, 2017, p.8).

Cependant, lorsqu'on se penche plus en profondeur sur la littérature existante « de nombreux travaux soulignent les limites de ces programmes qui, s'inscrivant dans une approche économique de la guerre, décrivent les démobilisés comme des spoilers : guidés par l'avidité et menaçant par là même le processus de sortie de crise » (Diallo, 2021, p.92). Pour la chercheuse

Magali Chelpi-den Hamer, le processus DDR en Côte d'Ivoire, reflète une forme de tribulations et d'un « yo-yo » politique sans réel post-conflit (Chelpi-den Hamer, 2009) si bien que « la grille de lecture conflit/postconflit est superflue dans ce contexte or, ce sont souvent ces "phases" qui rythment les débuts des processus de résolution des conflits » (Chelpi-den Hamer, 2009, p.42). Les analyses sont donc mitigées quant au programme DDR en Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, il convient de souligner que le DDR en Côte d'Ivoire considère une « définition large des personnes militarisées et ne la limite pas à ceux uniquement qui possède une arme. Il indique clairement que quiconque a rejoint un groupe armé et qui a agi en soutien à des opérations militaires est considéré comme un combattant » (Chelpi-den Hamer, 2011, p.196). Selon le graphique ci-dessous, voici approximativement l'effectif de démobilisé par groupes cibles. En effet, les chiffres démontrent que la majorité des démobilisés proviennent de l'ex-rébellion (ex-FAFN) soit 25,865 ex-combattants planifiés, suivi des milices progouvernementales avec 23,449 ex-combattants planifiés. Pour certains, cela pose un réel problème et remet en cause les résultats du DDR, car il semblerait que « le processus a plutôt favorisé l'insertion des anciens combattants pro-Ouattara sans offrir de compensation similaire aux ex-combattants pro-Gbagbo » (Klaus et Zadi, 2016, p.5).

Figure 2 : Effectifs prévus à réinsérer par groupe armé d'appartenance

Groupes cibles	Effectifs planifiés à novembre 2013
Éléments de ex-rebellion (ex-FAFN)	25,865
Milices pro-gouvernementales	23,449
Éléments associés à l'ancienne rebellion	22,071
Éléments de l'ancienne armée ivoirienne (ex-FDS)	461
Nouveaux profilés	2,222
TOTAL	**74,068**

Source : ADDR, novembre 2014.

Source : Magali Chelpi-den Hamer. Les tribulations du dispositif DDR en Côte d'Ivoire (2003-2015). Hérodote—Revue de géographie et de géopolitique, 2015. p.13[9]

Au niveau de la réinsertion des ex-combattants, l'ADDR s'est appuyé sur une méthode différente. En effet, « la plupart des processus DDR incluent des transferts monétaires aux civils militarisés dans au moins une de leurs phases. Ce qui se cache derrière cette pratique est l'hypothèse selon laquelle donner l'argent versé directement aux ex-combattants peut avoir un

[9] https://amu.hal.science/hal-01649190v2

effet positif sur leur vie » (Chelpi-den Hamer, 2011, p.191). Cependant, cette méthode peut parfois avoir des inconvénients. L'ADDR outre la méthode de *« Cash Transfer »* a mis en œuvre des options de réinsertion pour les ex-combattants, comme schématisé ci-dessous.

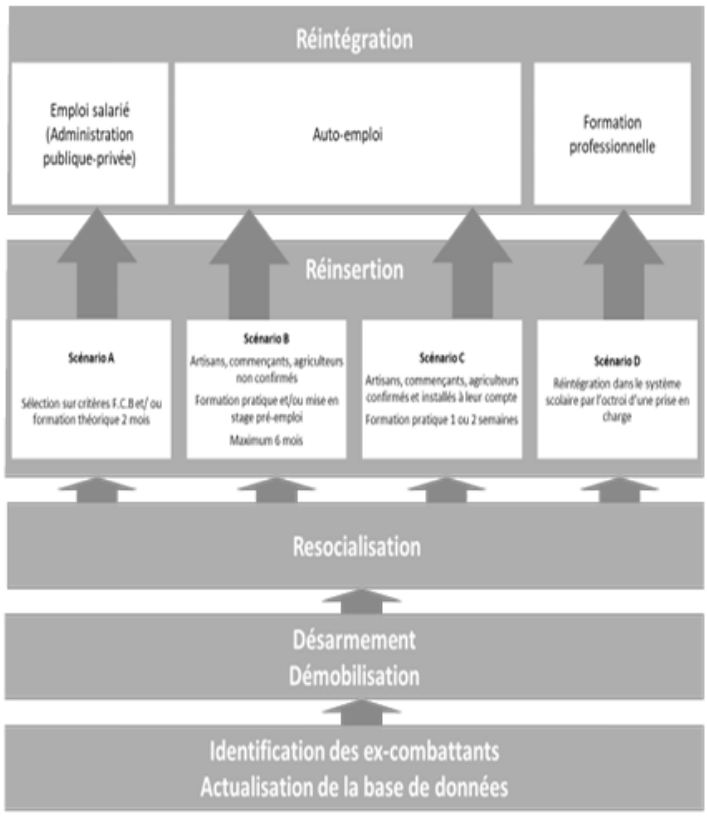

Schéma[8] : Processus de réintégration économique des ex-combattant.e.s

Source : Diallo, Kamina (2018), la démobilisation et la réintégration des femmes ex-combattantes ivoiriennes. Bulletin FrancoPaix. Vol.3. p.3[10]

La particularité de cette méthode est que la cellule offrait un accompagnement quasi personnalisé afin de favoriser la réinsertion complète et définitive du combattant dans la société en lui permettant d'exercer une activité génératrice de revenu de son choix. De cette façon, les risques de retour aux armes sont limités, car, rappelons-le, comme nous l'avons abordé plus haut dans notre analyse : une des causes du conflit en Côte d'Ivoire et dans une majorité des pays de l'Afrique de l'Ouest qui ont connu des guerres civiles est la pauvreté, mais également le chômage pour certains. Réduire ce taux de chômage et amener les ex-combattants à exercer

[10] https://dandurand.uqam.ca/wp-content/uploads/2018/08/Bulletin-FrancoPaix-vol-3_no-7.pdf

des activités et s'insérer dans la société montre qu'il y a une volonté de régler le problème depuis les causes profondes.

Mis à part les résultats positifs, mais parfois mitigés du processus DDR en Côte d'Ivoire, certains chercheurs s'accordent sur le fait que le processus a présenté des lacunes au niveau de la réinsertion des femmes et des filles. « En effet, sur les 74 068 combattants recensés par l'Autorité pour le Désarmement, la Démobilisation et la Réintégration (ADDR) en 2012, près de 8 % étaient des femmes » (Diallo, 2018, p.1). Pour l'auteur Kamina Diallo qui se spécialise sur la question de genre dans les processus de Désarmement Démobilisation et Réinsertion en Afrique, la plupart des analyses se concentrent sur le statut de victime des femmes, et très peu de travaux analysent la place de la femme en tant qu'actrice du conflit (Diallo, 2022). Ainsi, le DDR en Côte d'Ivoire ne propose « quasiment aucune mesure au programme ciblant spécifiquement les femmes ex-combattantes » (Diallo, 2022).

b) Le DDR en Sierra Leone de 1998 à 2005

Dans le cas spécifique de la Sierra Leone, le DDR a été mis en œuvre de 1998 à 2005 à la suite d'une guerre civile dévastatrice qui a ravagé le pays. À travers la mise en œuvre d'un processus de paix, le DDR a fortement contribué à restaurer la confiance entre la population et le gouvernement.

En effet, les premières volontés de mettre en place un programme DDR en Sierra Leone ont été émises suite au « Conakry Peace Plan » (CPP) en 1997 qui autorisait la Communauté Internationale à intervenir sur le territoire Sierra Léonais afin de rétablir l'ordre et la paix. Dans ce plan, il était prévu « le DDR des combattants, la cessation immédiate des hostilités et la passation du pouvoir par la junte à Kabbah le 22 mai 1998 » (Sesay et Suma, 2009, p.9). Cependant, ce plan n'a pas pu être abouti suite au refus des partis impliqués de coopérer. Après cet échec, le gouvernement en place à tout de même tenter de mettre en œuvre un processus DDR supervisé par un comité national de désarmement, démobilisation et réintégration avec l'appui de la CEDEAO et du PNUD (Sesay et Suma, 2009) qui a permis de désarmement de « plus de 75 000 combattants issus de diverses factions belligérantes (RSLAF, CDF, AFRC ET RUF) » ((Sesay et Suma, 2009, p.10). Ce n'est vraiment qu'entre 1999 et 2000 suite respectivement à l'Accord de Lomé et le Protocole d'Abuja que le DDR en Sierra Leone a réellement pris forme après un cessez-le-feu effectif. Le DDR s'est donc fait en trois grandes phases : « la première phase a commencé juste après le rétablissement du gouvernement

Kabbah en 1998, lorsque le gouvernement de la Sierra Leone et ses partisans étaient dans une position militaire plus forte, étant donné que l'AFRC et le RUF étaient en retraite » (Sesay et Suma, 2009, p.12). Suite à cette première phase interrompue par les violences, « la phase deux du processus DDR était le résultat du LPA. Sa conception et sa mise en œuvre reflétaient cette fois la faiblesse de la position militaire du gouvernement à l'époque du LPA » (Sesay et Suma, 2009, p.12). Finalement, la dernière phase « a commencé après la signature des accords d'Abuja. Il s'agissait d'une tentative de relance du processus DDR qui avait été brisé par les évènements de mai 2000 » (Sesay et Suma, 2009, p.12). En dépit de ces faux départs, « le programme de DDR sierra-léonais s'est clôturé en décembre 2003 : depuis 2001, sous l'égide de la mission des Nations-Unies au Sierra Leone (UNAMSIL), 75 000 combattants auraient été démobilisés, incluant 4 571 femmes (6,5 %) et 6 787 enfants (9,4 %), dont 506 étaient des filles » (Donnaint, 2021).

De façon générale, il ressort dans plusieurs rapports que « globalement, le programme de DDR en Sierra Leone a été très fructueux, car, en plus d'avoir permis le désarmement des différentes factions belligérantes, il a engendré un environnement propice au déroulement d'élections présidentielles et parlementaires pacifiques en mai 2002 » (OCDE, 2006, p.29) notamment grâce à la collaboration au niveau régional, national et international. Le tableau ci-dessous fait état du nombre total de combattants désarmés durant les trois différentes phases du DDR en Sierra Leone.

Table 3. Total Disarmed by group

Category disarmed	PHASE I (Sep.-Dec. 1998)	PHASE II (Oct. 1999-April 2000)	Interim Phase (May 2000-17 May 2001)	PHASE III (18 May 2001-Jan. 2002)	Total
RUF	187	4,130	768	19,267	24,352
AFRC	0	2,129	445	0	2,574
Discharged/Ex-SLA	2,994	2,366	593	0	5,953
CDF	2	8,800	524	28,051	37,377
Others (including paramilitary)	0	1,473	298	463	2,234
Total	**3,183**	**18,898**	**2,628**	**47,781**	**72,490**

Source: NCDDR, August 2002 cited in Thusi and Meek (2003).

Source : Okolie-Osemene, James (2021), Sierra Leone : Mapping the Disarmement, Demobilisation-Remobilisation and Reintegration of ex-combattants. Prospects for sustainable Peace. P.37[11]

Pour certains auteurs, ces chiffres masquent une forme d'illusion. Pour le chercheur Marc Fontrier « le désarmement, opération difficile et délicate, a été bâclé ; ses résultats officiels camouflent une tromperie. Les matériels rendus sont essentiellement des armes inutilisables, en quantité insignifiante » (Fontrier, 2005, p.402). Selon le rapport de l'OCDE sur les DDR en Afrique de l'Ouest, bien que le DDR en Sierra Leone ait été un franc succès, il n'en demeure pas moins que « le Programme de DDR a également été entravé par plusieurs facteurs. Le plus important d'entre eux concerne l'adoption des critères d'éligibilité au Programme, notamment la nécessité de rendre ses armes conventionnelles. Certains combattants ont traité cette démarche comme s'il s'agissait d'un programme de rachat des armes » (OCDE, 2006, p.30) ce qui vient quelque peu affubler le réel but du DDR et remettre en cause son succès. De plus, un énième rapport souligne ceci : « le processus DDR n'a cependant eu que très peu d'impact sur la réintégration des ex-combattants dans la société. Cela s'explique en partie par l'investissement d'une plus grande attention et de plus grandes ressources dans les étapes de désarmement et de démobilisation du DDR que dans l'étape de réintégration » (Sesay et Suma, 2009, p.15). Ainsi, la conclusion de ces points de vue mitigés sur le DDR en Sierra Leone est que, invraisemblablement « les éléments "DD" se sont très bien déroulés, mais l'élément "R" est problématique » (OCDE, 2006, p.30).

[11] http://www.csq.ro/wp-content/uploads/James-OKOLIE-OSEMENE-1.pdf

Au-delà de la réintégration problématique, il en ressort que le Comité national de Désarment Démobilisation et Réintégration ainsi que les acteurs internationaux n'ont pas su intégrer la dynamique du genre et des enfants-soldats dans leurs programmes. Les chiffres le témoignent : « selon le département du maintien de la paix de l'ONU, fin 2002, sur les 75 000 combattants démobilisés, 4 751, soit 6,5 pour cent, étaient des femmes. De plus, le nombre de filles ayant participé au programme de démobilisation était bien inférieur aux prévisions » (Sesay et Suma, 2009, p.13). Le tableau ci-dessous illustre à travers les chiffres, le décalage entre les effectifs au sein des factions rebelles et le pourcentage de démobilisés.

Table 2: NCDDR Gender-Disaggregated Data on Entry into DDR

Force	Girls Number	Percent	Boys Number	Percent	Women Number	Percent	Men Number	Percent
RUF	436	1.8%	3,229	13.3%	3,925	16.1%	16,735	68.8%
AFRC	41	.5%	375	4.2%	530	6.0%	7,914	89.3%
SLA	22	No Data	445	No Data	No Data	No Data	No Data	No Data
CDF	7	.0001%	1,996	5.3%	296	0.8%	34,890	93.8%
Total	**506**	**No Data**	**6,181**	**No Data**	**No Data**	**No Data**	**No Data**	**No Data**

Source : Mazurana, Dyan et Khristopher Calson. 2004. From Combat to Community: Women and Girls of Sierra Leone Washington DC : Women Waging Peace. P19[12]

Même si le DDR en Sierra Leone a servi de modèle de succès dans la sous-région, il n'en demeure pas moins qu'il a comporté quelques lacunes. Peut-être que, « l'approche de réintégration centrée sur la communauté aurait été plus efficace dans le pays » (Okolie-Osemene, 2021, p.38).

Finalement, le processus de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) en Côte d'Ivoire entre 2003 et 2015 et en Sierra Leone de 1998 à 2005 reflètent une tentative de stabilisation et de réconciliation après les différentes crises postélectorales (Klaus et Zadi, 2015). Initialement lancé pour démobiliser les factions armées et réintégrer les combattants dans la société civile, le DDR en Côte d'Ivoire a suivi des standards qui évoluaient vers ceux de la 2e génération comme nous l'avons mentionné plus haut dans notre analyse, car le point « qui mérite d'être relevé est la multiplicité d'initiatives de réinsertion qui ont fonctionné en parallèle du programme DDR officiel » (Chelpi-Den Hamer, 2009, p.6) alors que celui de la

[12] https://www.inclusivesecurity.org/wp-content/uploads/2012/08/8_from_combat_to_community_women_and_girls_of_sierra_leone.pdf

Sierra Leone reflétait plutôt le DDR de la 1re génération. En effet, lorsqu'on analyse en profondeur le DDR en Côte d'Ivoire, il ressort que des efforts importants ont été déployés pour faciliter la réintégration socio-économique des anciens combattants à travers la création d'emploi, de formation professionnelle et d'accompagnement dans le but de réduire les facteurs économiques qui contribuent aux conflits armés (Chelpi-Den Hamer, 2006), ce qui n'a pas été le cas dans lors de la mise en œuvre du DDR en Sierra Leone. « The requisite infrastructure necessary for the range of DDR activities were non-existent, weak and fragilely institutionalized » (Solomon et Ginifer, 2008, p.8). Ainsi, « Institutional gaps, combined with a crippling post-conflict economic, social and political environment provided the backdrop to the DDR programme. Poor governance systems at the central and local levels created a context within which other conflict factors flourished » (Solomon et Ginifer, 2008, p.7).

c) Les défis communs et les mesures du succès du DDR

L'analyse des programmes DDR en Côte d'Ivoire et en Sierra Leone met en évidence plusieurs similitudes et éléments de divergence. La Côte d'Ivoire a mis en œuvre son programme de DDR après une décennie de conflit armé et de crise politique. De ce fait, son processus DDR a duré plus longtemps, notamment à cause des nombreuses interruptions. Le défi principal était de gérer les tensions entre les groupes armés et de reconstruire une atmosphère sécuritaire dans le pays. La Sierra Leone, quant à elle, a mis en œuvre son programme de DDR après une guerre civile brutale, qui a fait de nombreux morts et blessés. L'un des principaux défis était de faire face au nombre important d'anciens combattants et de garantir leur réintégration dans une société qui de prime abord était économiquement et politiquement instable.

En effet, nous observons que ces deux programmes ont commencé à la suite d'Accords de Paix : soit l'Accord de Paix de Ouagadougou et l'Accord de paix de Lomé. Cela souligne d'entrée de jeu l'importance des accords de paix dans la mise en œuvre du DDR dans la mesure où ces accords symbolisent la volonté de se réconcilier pour les partis impliqués dans le conflit. « La plupart du temps, la feuille de route pour des programmes DDR réussis commence par des accords de paix ou toute forme d'accord de paix. Sans un accord négocié, il est difficile de démarrer un programme de DDR, ce qui pourrait entraîner une augmentation des activités de sabotage » (Okolie-Osemene, 2021, p.30).

De manière générale, les rapports d'Organisations Internationales soulignent le succès du DDR que ce soit en Sierra Leone ou en Côte d'Ivoire en se basant notamment sur les effectifs de démobilisés et le nombre d'armes collectées. Cependant, lorsqu'on se penche sur les travaux de Chelpi-den Hamer (2015) ou encore Zena (2013), plusieurs émettent des réserves. En effet, si la phase de réinsertion économique a plutôt bien marché en Côte d'Ivoire, ce n'est pas le cas en Sierra Leone. Le DDR en Sierra Leone offrait très peu d'opportunité de réinsertion pour les ex-combattants qui n'avait pas de réel choix notamment à cause de la situation économique déjà très faible du pays. Les résultats montrent aussi que ni la Côte d'Ivoire ni la Sierra Leone n'ont su réinsérer correctement les femmes en proposant des activités qui leur soient ciblées. Bien que les deux DDR aient eu lieu de manière concomitante, on note un taux de participation des femmes différent dans chacun des contextes. Ces taux de participation s'expliquent par le fait que dans bien des cas, très peu de femmes prennent part au DDR soit pour des raisons sociales ou parce que les programmes ne sont pas adaptés pour elles. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, l'erreur majeure a été de prendre en compte les ex-combattantes au même titre que les ex-combattants alors qu'il est clair qu'en temps de conflit les femmes et les hommes ne sont pas exposés aux mêmes réalités encore moins durant la période post-conflit.

Pour combler ce déficit de genre, la Communauté Internationale a mis en œuvre plusieurs mécanismes afin de considérer le genre, et les enfants soldats dans les programmes de Désarment Démobilisation et Réintégration (DDR) et les projets de Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS). Par exemple au niveau régional, l'Union Africaine (UA) a proposé plusieurs directives opérationnelles, dont la Directive opérationnelle de l'Union africaine pour le processus de DDR des femmes en 2014, la Directive opérationnelle du DDR pour les enfants également. Ces directives énoncent un cadre de mise en œuvre du DDR pour les femmes et les enfants soldats au niveau juridique, opérationnel et soulignent que « la planification doit être fondée sur une solide compréhension du contexte juridique, politique, économique, social de sécurité du programme DDR et sur les différentes manières dont elle affecte les femmes et les hommes » (UA, 2014, p.7). Au niveau international, l'ONU a également mis en lumière dans les standards intégrés (IDDRS) sur le genre. « Dans sa résolution 1325 (2000), le Conseil de sécurité demande à tous les intéressés, lors de la négociation et de la mise en œuvre d'accords de paix, d'adopter une démarche soucieuse d'équité entre les sexes » (ONU, 2020, p.18). Aussi, plusieurs recommandations ont été émises quant à l'intégration et la participation des femmes dans les prises de décision, car « les organisations et réseaux de femmes jouent un rôle important dans le processus de paix, mais perdent souvent du terrain politique pendant ou après

les négociations de paix » (UNIFEM, 2004, p.47). En effet, leur présence dans la phase de planification et de mise en œuvre du DDR permettra de formuler des programmes équitables et soucieux des réalités des femmes combattantes. « Des mesures spéciales doivent être mises en place pour s'assurer que les femmes et les jeunes filles bénéficiaires profitent des mêmes opportunités de formation et d'emploi que les hommes, après avoir quitté le site de cantonnement » (UNIFEM, 2004, p.61).

Au-delà des similitudes et des divergences, il demeure toujours une image de succès mitigé du DDR dans les deux pays. On se pose la question de savoir quels sont les réels critères de succès ou d'échec d'un processus DDR ?

Comme Bangura le souligne, « thus, the success or failure of DDR depends greatly on the willingness and ability on the part of communities to support the programme, particularly the reintegration component » (Bangura, 2023, p.265). Pour l'auteur Muggah « Dans la hâte de promouvoir le DDR et la réduction des armements en tant qu'éléments à part entière du postconflit après la reprise, leurs nombreuses lacunes ont été passées sous silence » (Muggah, 2005, p.246). Les Organisations Internationales qui encadrent le DDR se sont toujours focalisées sur la quantité d'armes collectées « malgré des preuves de plus en plus nombreuses que le nombre absolu d'armes collectées ne contribue pas nécessairement à améliorer la sécurité, voire l'instauration de la confiance » (Muggah, 2005, p.246). Également, « les bailleurs de fonds et les praticiens humanitaires parlent en termes d'objectifs de programme, d'indicateurs de résultats, d'accomplissement et de nombre de bénéficiaires » (Chelpi-den Hamer, 2009, p.40). La définition même de « succès » est donc problématique dans la mesure où celle-ci dépend des critères fixés par les organisations régionales ou internationales et les gouvernements impliqués dans le DDR. Dans le cas de la Côte d'Ivoire par exemple, il n'est mentionné dans aucun rapport de l'ADDR ou de l'ONU que le DDR a fortement avantagé certains groupes rebelles par rapport à d'autres ni « le sentiment d'injustice que les démobilisés éprouvent à l'égard de leurs "frères" intégrés à l'armée » (Montaz et Diallo, 2021, p.109) ce qui a créé une forme de stigmatisation sociale. Dans le cas de la Sierra Leone, les rapports des organisations mentionnent quelques manquements sans toutefois les énumérer et aucun d'eux ne parle du post-DDR et du faible taux de viabilité des activités proposées aux démobilisés.

De façon simpliste, « traditionnellement, le "succès" a été défini par la capacité des praticiens du programme à désarmer et démobiliser efficacement les ex-combattants d'un conflit et à les

réintégrer ensuite dans la société » (Karazsia, 2015, p.10). Cependant, définir le succès d'un programme DDR nécessite de se pencher sur plusieurs éléments. L'auteur Karazsia mentionne trois domaines qui doivent être pris en compte afin de déterminer la viabilité et le succès du DDR. Il s'agit en premier lieu « des dynamiques de pouvoirs et la personnalité des dirigeants » (Karazsia, 2015, p.12) c'est-à-dire leur modèle de gouvernance, les réelles motivations et les attentes des leaders locaux envers le DDR. Le deuxième domaine est « le contexte du conflit qui est intrinsèquement lié à la dynamique de pouvoir » (Karazsia, 2015, p.12) dans la mesure où les élites nationales peuvent détourner le DDR de son rôle principal en se servant des dynamiques de pouvoir. « Le troisième problème dont les praticiens doivent être conscients est l'ampleur du manque de confiance entre les factions autrefois en guerre et la société civile » (Karazsia, 2015, p.12), car cela est un indicateur important de l'engagement au programme. Si la confiance n'est pas réellement rétablie entre les parties, il sera difficile que le processus DDR fonctionne. Les administrateurs du programme doivent donc pouvoir avant tout déceler le moment opportun avant de mettre en œuvre les programmes. Pour Humphreys et Weinstein, le succès du DDR s'évalue selon une tout autre dynamique. En effet, ils émettent l'hypothèse suivante : « l'impact d'un programme DDR dans un pays donné peut être discerné en comparant les résultats de la réintégration des individus qui ont participé ou non à un programme. Cette hypothèse est logique si les effets macroéconomiques des programmes DDR fonctionnent grâce à l'impact positif de ces interventions sur les combattants individuels » (2007, p.536). Ainsi, on distingue « 3 effets distincts : les effets d'entraînement, les effets de sélection et les effets d'échantillonnage » (Humphreys et Weinstein, 2007, p.536) qui peuvent dans certains cas compliquer l'interprétation des résultats de cette méthode. D'une part les effets d'entraînement « *spillover effects* » qui est tout simplement l'impact indirect des projets et initiatives du DDR sur les non-participants. L'effet de sélection *« selection effects »* qui désigne l'impact de l'exposition au projet ou de la non-exposition sur le groupe cible. En effet « Si des effets de sélection sont présents, toute différence dans le succès de la réintégration (ou de l'absence de différence) entre ceux qui sont entrés et ceux qui ne l'ont pas fait pourrait être le résultat du mécanisme de sélection plutôt que de l'impact (ou du non-impact) de la réintégration » (Humphreys et Weinstein, 2007, p.537). Le troisième effet d'échantillonnage *« Sampling effects »* « pourrait survenir si les individus qui n'ont pas participé au programme DDR et n'ont pas réussi à se réintégrer étaient moins susceptibles d'apparaître dans notre échantillon d'ex-combattants » (Humphreys et Weinstein, 2007, p.538). Les auteurs finissent par tout de même souligner l'avantage d'une approche au niveau micro que macro afin d'évaluer correctement le résultat du DDR sur une population donnée.

Subséquemment, ces méthodes qualitatives et quantitatives énoncées par les chercheurs doivent avant tout être spécifique au pays, au regard des contextes économiques, politiques et social et doivent s'adapter aux réalités du terrain. Combiné à cela, une approche régionale du DDR permettrait de mener des programmes efficaces et efficients à long terme.

V- Le DDR comme un outil d'appui à la réduction de la pauvreté et au développement de la sécurité humaine

« Traditionnellement, le DDR était considéré comme un exercice relativement distinct, "autonome", largement déconnecté conceptuellement ou institutionnellement des projets plus larges de développement » (Lamb, 2008, p.23). Au fur et à mesure de l'élaboration de différents programmes, il a été mis de l'avant que les programmes de Démobilisation, Désarmement et Réintégration pouvaient contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans les pays en développement et appuyer le développement de la sécurité humaine, en particulier dans les contextes post-conflit. À cet effet, « l'IDDRS recommande que les processus de DDR soient liés aux programmes pertinents de sécurité, d'aide humanitaire, de consolidation de la paix et de relèvement, ainsi qu'aux interventions liées à la sécurité » (Lamb, 2008, p, 24). Le DDR s'accompagne également de programmes de réinsertion économique, de réhabilitation psychosociale, de formation professionnelle et de soutien à la création d'entreprise et présente des liens étroits avec la réduction de la pauvreté. Par ailleurs, il est évident que les conflits armés ont un impact dévastateur sur les économies locales, détruisant les infrastructures, perturbant les activités commerciales et agricoles, et entraînant le déplacement massif des populations. Ces conditions exacerbent la pauvreté, l'insécurité alimentaire et l'exclusion sociale. Le processus DDR peut donc contribuer à atténuer ces effets en offrant aux anciens combattants une opportunité de se réinsérer dans la vie civile et de s'engager dans des activités socio-économiques à travers « la réintégration aux stratégies à long terme, en impliquant dès le début les planificateurs du développement avec les besoins et les intérêts au niveau local » (Buxton, 2008, p.18). Les programmes de réintégration offrent un soutien financier, éducatif, professionnel, ce qui aide les anciens combattants à créer des revenus durables. En facilitant cette transition, le DDR peut jouer un rôle clé dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations touchées par les conflits. Alors, le DDR est établi en « garantissant la cohérence du gouvernement et des donateurs dans l'identification et la conception d'interventions politiques qui génèrent une croissance

économique favorable » (Buxton, 2008, p.18). Le graphique ci-dessous illustre les liens entre le développement de la sécurité humaine et le DDR ainsi que son impact au niveau de la réinsertion des ex-combattants.

Figure 1. The links between human security, DDR and wider peacebuilding.

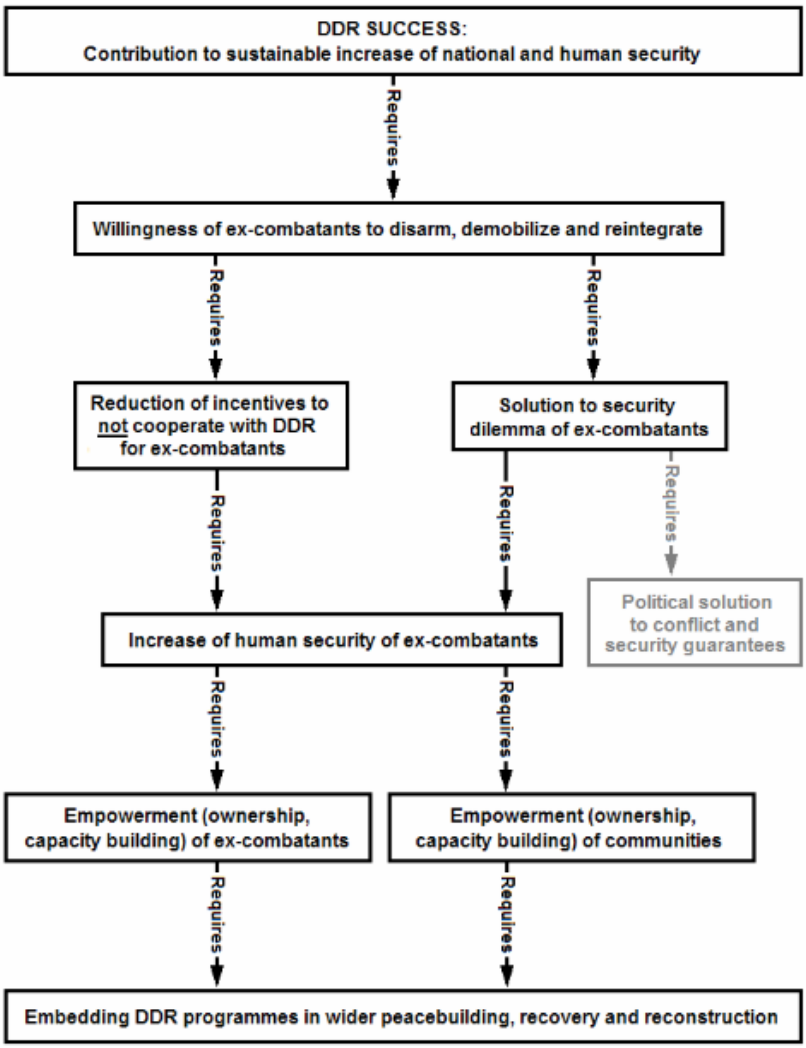

Source : Willems, R.C. & Verkoren, Willemijn & Derks, Maria & Kleingeld, Jesper & Frerks, Georg & Rouw, Hans. (2009). Security promotion in fragile states. Can local meet the national? Exploring connections between community security and disarmament, demobilization and reintegration (DRR). P.35[13]

[13]https://www3.gmu.edu/programs/icar/ijps/vol15_2/From%20DDR%20to%20Security%20Promotion%20FINAL-1.pdf

CONCLUSION

Au terme de notre analyse, nous avons pu dans un premier temps démontrer l'impact du contexte du conflit et des dynamiques de recrutement dans l'issue du conflit, mais également dans la mise en œuvre d'un programme de DDR. Outre les aspects liés au conflit, la connaissance du contexte économique est essentielle dans la phase d'élaboration des programmes. Ainsi, la première partie a permis de prendre connaissance de l'histoire des pays que nous avons décidé d'analyser et surtout de comprendre pourquoi des civils ont décidé de rejoindre les milices. Après avoir compris les facteurs d'engagements, l'analyse individuelle des différents DDR a permis de faire ressortir en quoi ces DDR ont favorisé une sortie de crise et comment les administrateurs des programmes ont utilisé le DDR afin de réduire les inégalités, établir la confiance entre les populations, recréer une atmosphère de paix dans le pays. Pour la Côte d'Ivoire, il est ressorti de l'analyse que le DDR a fortement contribué à la réinsertion professionnelle et sociale des ex-combattants. La Sierra Leone quant à elle s'est attardée sur la dynamique de la démobilisation et du désarmement, mais a quelque peu échoué sur la réintégration des ex-combattants. Au-delà de ces points forts et ces points faibles propres à chaque programme, les deux pays ont peiné à intégrer la dynamique de genre dans leur programme, ce qui a eu pour résultat un taux moins élevé de femmes ex-combattantes réinsérées. En dépit de tout cela, les organisations internationales et les structures de DDR impliquées dans la mise en œuvre du processus aussi bien en Côte d'Ivoire qu'en Sierra Leone, parle de « succès » sans toutefois mentionner les insuffisances. Mais quel est cet indicateur de succès ? et comment peut-on le mesurer ? nous avons tenté d'exposer plusieurs indicateurs développés par les chercheurs afin de déterminer les mesures de succès du programme DDR. L'Afrique de l'Ouest ayant connu plusieurs DDR dont certains sont en cours et d'autres à venir, il paraissait important de dégager quelques recommandations dans le but d'améliorer les prochains programmes. Puis, au regard de toute cette documentation, il est ressorti de cela que le DDR n'est plus qu'un simple processus de collecte d'armes et de réinsertion dans le tissu social des ex-combattants. Aujourd'hui, le DDR a un véritable rôle à jouer dans la réduction de la pauvreté et l'appui à la sécurité humaine en général en favorisant la création d'emploi, en étant un appui à l'éducation et en soutenant le gouvernement du pays concerné. Le DDR ne doit plus être un programme momentané, mais plutôt un programme pensé sur le long terme et surtout adapté aux réalités politiques, sociales et économiques du pays d'intervention. L'actualité des conflits sur le continent, nous laisse penser que maintenant plus que jamais, les organisations régionales et internationales doivent se préparer à mettre en œuvre des DDR de

plus grande envergure que les précédents, car un des enjeux contemporains des conflits actuels est la porosité des frontières. On parle de conflits transfrontaliers qui impactent les pays qui partagent des frontières communes, mais également de terrorisme qui sollicite une tout autre forme de mobilisation idéologique des civils et des adhérents. À cet effet, on se pose la question de savoir quel est l'avenir du DDR sur le continent à l'ère du terrorisme et de l'avènement de guerres numériques ?

Bibliographie

Adinoyi, Julius. (2015). Importance of Disarmament, Demobilization and Reintegration (DDR) in Post Conflict Peacebuilding. https://www.researchgate.net/publication/327861462_Importance_of_Disarmament_Demobilization_and_Reintegration_DDR_in_Post_Conflict_Peacebuilding

Akindès, F. (2004). Les racines de la crise militaro-politique en Côte d'Ivoire. [PDF]. https://publication.codesria.org/index.php/pub/catalog/download/274/1333/4536?inline=1

Akyar, Sadik (2022). Le processus de DDR de deuxième génération de l'ONU : Une étude de cas sur la Syrie. Marmara Üniversitesi Siyasal Bilimler Dergisi • Marmara University Journal of Political Science • Cilt 10, Sayı 2, Eylül 2022, ISSN 2147-6926, ss. 312-336 • DOI: 10.14782/marmarasbd.1085356.https://dergipark.org.tr/tr/download/article-file/2300121

Anyanwu, J.C. (2002). Economic and political causes of civil wars in Africa: Some econometric results, *Economic Research Papers*, BAD, n°73, Abidjan.

Asangna, C. (2017). An examination of the Sierra Leone war. African Journal of Political Science and International Relations.

Azam, J.P. (2000). The redistribution state and conflicts in Africa, *Journal of Peace Research*, vol.38, n°4.

Babo, A. (2012). L'étranger à travers le prisme de l'*ivoirité* en Côte d'Ivoire : retour sur des regards nouveaux. *Migrations Société*, 144, 99-120. https://doi.org/10.3917/migra.144.0099

Baczko, A. (2012). Contre-insurrection en Sierra Leone : une analyse stratégique de la désintégration des forces armées. *Stratégique*, 100-101, 171-189. https://doi.org/10.3917/strat.100.0171

Bagayoko, N. & Sidibé, K. (2020). La réforme et la gouvernance démocratique du système de sécurité malien : les rôles des organisations de la société civile (OSC). https://pscc.fes.de/fileadmin/user_upload/pdf/project-eu/Baseline_Study_Mali.pdf

Baltus, N. (2015). La prise en charge des enfants dans les processus de Démobilisation, Désarmement et Réintégration (DDR) : La place des recommandations internationales dans le cadre du processus mené en République Démocratique du Congo. [PDF]. https://d1wqtxts1xzle7.cloudfront.net

Banégas, R. & Marshall-Fratani, R. (2003). Côte d'Ivoire, un conflit régional ?. *Politique africaine*, 89, 5-11. https://doi.org/10.3917/polaf.089.0005

Banégas, R. (2010). La politique du « gbonhi ». Mobilisations patriotiques, violence milicienne et carrières militantes en Côte-d'Ivoire. Genèses, 81, 25-44. https://doi.org/10.3917/gen.081.0025

Banégas, R. (2012). A "Warrior" Generation? Political Violence and Subjectivation of Young Militamen in Ivory Coast. In N. Duclos (Ed.), War Veterans in Postwar Situations. The Sciences

Po Series in International Relations and Political Economy. Palgrave Macmillan. https://doi.org/10.1057/9781137109743_12

Bangura, Y. (1999). UNRISD : Reflections on the 1996 Sierra Leone Peace Accord. [PDF]. https://reliefweb.int/report/sierra-leone/unrisd-reflections-1996-sierra-leone-peace-accord

Bangura, I., & Mbawa, H. (2023). Emerging trends: DDR and countering violent extremism in Africa. *Disarmament, Demobilisation and Reintegration of Ex-Combatants in Africa*, 86-102. https://www-taylorfrancis-com.acces.bibl.ulaval.ca/chapters/edit/10.4324/9781003390756-8/emerging-trends-ibrahim-bangura-henry-mbawa

Banque Africaine de Développement (2005) Sierra Leone : document de stratégie par pays 2005-2009 https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/projects-and-operations/adb-bd-wp-2005-76-fr-sierra-leone-dsp-2005-09.pdf

Banque africaine de développement, et al. (2012), « Côte d'Ivoire », dans African Economic Outlook 2012 : Promoting Youth Employment, Éditions OCDE, Paris.

Banque africaine de développement, et al. (2012), « Sierra Leone », dans African Economic Outlook 2012 : Promoting Youth Employment, Éditions OCDE, Paris.

Bayart, Jean-François (1989). *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, (« L'espace du politique ») : *Politix*, vol. 3, n° 9, Premier trimestre 1990. En Vert et contre tout ? L'écologie en politique. pp. 94-96. DOI : https://doi.org/10.3406/polix.1990.2138

Beauchemin, C. (2005). Les migrations et l'effritement du modèle ivoirien : chronique d'une guerre annoncée ?. *Critique internationale*, n°28, 19-42. https://doi-org.acces.bibl.ulaval.ca/10.3917/crii.028.0019

Bedzigui, Y. (2024). Les conflits en Afrique, une résolution improbable ?. *mars*, 0. https://www.afri-ct.org/wp-content/uploads/2009/12/11_Bedzigui_Afrique.pdf

Binate, A. (2019). *Le retour à la vie civile des ex-combattants en Côte d'Ivoire "post-crise" : que deviennent les jeunes recrues ?* [Thèse de doctorat, Université Bourgogne Franche-Comté]. https://theses.hal.science/tel-02496259

Blanton, R., David, T. M., & Brian, A. (2001). Colonial Style and Post-Colonial Ethnic Conflict in Africa. Sage Publications Ltd. https://www.researchgate.net/publication/233756416_Colonial_Style_and_Post-Colonial_Ethnic_Conflict_in_Africa

Boa, T. (2009). Ivoirité, identité culturelle et intégration africaine : logique de dédramatisation d'un concept. https://gerflint.fr/Base/Afriqueouest3/boa.pdf

Bredeloup, S. (1997). Le diamant, de la De Beers et les colonies. https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers15-08/010017237.pdf

Bryden, A.(2007). Deuxième Conférence Internationale sur le DDR et la Stabilité en Afrique : Lien entre DDR et SSR. https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/DDR_SSRpaper_French.pdf

Buxton, J.(2008). Reintegration ang long-terme development linkages and challenges. In DDR and Human Security: post-conflict-building and the interests of the poor. Thematic working paper 5. /https://au.int/sites/default/files/documents/39055-doc-45._reintegration_and_long-term_development_linkages_and_challenges.pdf`

Carbonnier, G. (2013). « La malédiction des ressources naturelles et ses antidotes », *Revue internationale et stratégique*, vol. 91, no. 3, pp. 38-48. https://doi.org/10.3917/ris.091.0038

Chappell, D. A. (1989). The Nation as Frontier: Ethnicity and Clientelism in Ivorian History. *The International Journal of African Historical Studies*, *22*(4), 671–696. https://doi.org/10.2307/219059

Chauveau, J.-P. (2000). « Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire : les enjeux silencieux d'un coup d'état », Politique Africaine 78 : 94–124. https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/b_fdi_55-56/010022476.pdf

Chauveau, J., & Richards, P. (2008). Les racines agraires des insurrections ouest-africaines : Une comparaison Côte d'Ivoire-Sierra Leone. Politique africaine, 111, 131-167. https://doi.org/10.3917/polaf.111.0131

Chelpi-den Hamer, M. (2009). Le mythe du jeune désœuvré : Analyse des interventions DDR en Côte d'Ivoire. *Afrique contemporaine*, 232, 39-55. https://doi.org/10.3917/afco.232.0039

Chelpi-den Hamer, M. (2011). Militarized youths in Western Côte d'Ivoire: local processes of mobilization, demobilization, and related humanitarian interventions. Social Anthropology and ethnology.École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) ; Université d'Amsterdam, https://theses.hal.science/tel-02472550

Chelpi-denHamer, M. (2015). Les tribulations du dispositif DDR en Côte d'Ivoire (2003-2015). Hérodote — Revue de géographie et de géopolitique. doi : hal-01649190v2

Cirad (2021). Côte d'Ivoire. Récupéré de https://www.cirad.fr/dans-le-monde/nos-directions-regionales/afrique-de-l-ouest-foret-et-savane-humide/pays/cote-d-ivoire#:~=Le%20secteur%20agricole%20est%20un,acteur%20incontournable%20de%20ces%20fili%C3%A8res.

Cogneau, D., & Mesplé-Somps, S. (2003). Les illusions perdues de l'économie ivoirienne et la crise politique. Afrique contemporaine, 206, 87-104. https://doi.org/10.3917/afco.206.0087

Collier, P., & Hoeffler, A. (2004). Greed and Grievance in Civil War. Oxford Economic Papers, 56(4), 563-595.

Conseil de Sécurité ONU (2017) Rapport final du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unis en Côte d'Ivoire. https://onuci.unmissions.org/sites/default/files/rapport_sg_final_sur_la_ci.pdf

Cunningham, D. E. (2006). Veto players and civil war duration. American Journal of Political Science, 50(4), 875-892. https://doi.org/10.1111/j.1540-5907.2006.00221.x

David, C., & Schmitt, O. (2020). Chapitre 1. Définir les termes. Dans C. David & O. Schmitt (Dir.), La guerre et la paix : Approches et enjeux de la sécurité et de la stratégie (pp. 47-91). Paris : Presses de Sciences Po.

De Tessières, S. (2021). Gestion efficace des armes et munitions dans un contexte de désarmement, de démobilisation et de réintégration en évolution. Dans Manuel à l'intention des spécialistes de l'ONU en matière de désarmement, de démobilisation et de réintégration [PDF].https://peacekeeping.un.org/sites/default/files/ddr_wam-2ed-book_fr.pdf

Diallo, K.(2018). La démobilisation et la réintégration des femmes ex-combattantes ivoiriennes dans *Bulletin FrancoPaix*. https://dandurand.uqam.ca/wp-content/uploads/2018/08/Bulletin-FrancoPaix-vol-3_no-7.pdf

Diallo, K. (2022). La désécurisation des femmes dans les processus de DDR : le cas de la Côte d'Ivoire. https://theglobalobservatory.org/2022/10/the-desecuritization-of-women-in-ddr-cote-divoire/

Donnaint, E.(2021). « Les ex-combattantes de la guerre civile sierra-léonaise : conditions d'exclusion du programme de Désarmement, Démobilisation et Réintégration de l'Organisation des Nations-Unies », Institut du Genre en Géopolitique.

Douglas, I., Gleichmann, C., Steenken, K., & Wilkinson, A. (2003). Désarmement Démobilisation et Réintégration : Guide pratique et Théorique. [PDF].https ://peacebyafrica.com/wp-content/uploads/2021/12/DDR-Handbook-French-.pdf

Dozon, J. (2000). La Côte d'Ivoire entre démocratie, nationalisme et ethnonationalisme. Politique africaine, 78, 45-62. https ://doi.org/10.3917/polaf.078.0045

Ducroquet, H., Tillie, P., Louhichi, K., & Gomez-Y-Paloma, S. (2017). *L'agriculture de la Côte d'Ivoire à la loupe : État des lieux des filières de production végétales et animales et revue des politiques agricoles*. https://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/bitstream/JRC107214/jrc_report_agriculture_de_c%C3%B4te_d'ivoire_%C3%A0_la_loupe_final_online.pdf

Ebijuwa, Temisanren (2014). Ériger des ponts ou des barricades : Interrogation sur les identités ethniques en Afrique. *ASPJ Afrique & Francophonie*. https://www.airuniversity.af.edu/Portals/10/ASPJ_French/journals_F/Volume-05_Issue-1/Ebijuwa_f.pdf

Ehlert, Franziska (2018). Quelle viabilité pour le processus de désarmement, démobilisation et réintégration de la Côte d'Ivoire ? https://library.fes.de/pdf-files/iez/14579.pdf

Espace Monde l'Atlas (2018). « Conflits d'aujourd'hui » [en ligne], consulté le 06/06/2024, url : https://espace-mondial-atlas.sciencespo.fr/fr/rubrique-(in)securites/article-4A05-conflits-d-aujourd-hui.html

FAO (2000). Rapport spécial : Sierra Leone, situation des cultures et de l'alimentation en Sierra Leone, https://www.fao.org/4/x4425f/x4425f00.htm#P26_4014

Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme (2004). Bien comprendre, bien faire : Genre et Désarmement, Démobilisation et Réintégration. https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Media/Publications/UNIFEM/GettingItRight_fre.pdf

Fontrier, M. (2005). Délitement d'un proto-État : la Sierra Leone. *Outre-Terre*, n°11, 393-403. https://www.cairn.info/revue-outre-terre1-2005-2-page-393.htm

France Diplomatie. (2006). Présentation de la Sierra Leone. En ligne : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo_83 (consulté le 23/07/2024) :

Galy, M. (2004). De la guerre nomade : sept approches du conflit autour de la Côte d'Ivoire. *Cultures & Conflits*, 55. Consulté le 11 décembre 2023, sur http://journals.openedition.org/conflits/1598

Gaulme, F. (2001). « L'"ivoirité", recette de guerre civile », *Études*, vol. 394, no. 3, pp. 292-304. https://doi.org/10.3917/etu.943.0292

Gauthier, J-C. (2006). Les défis de la Sierra Leone : insurmontables ? https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMAnalyse/325

Gazibo, M. (2010). L'instabilité en Afrique et ses déterminants. In *Introduction à la politique africaine* (1-). Presses de l'Université de Montréal. https://books.openedition.org/pum/6384

Gberie, Lansana (2002). Guerre et paix en Sierra Leone : Les diamants, la corruption et la filière libanaise. https://impacttransform.org/wp-content/uploads/2017/09/2002-Nov-Guerre-et-paix-en-Sierra-Leone-Les-diamants-la-corruption-et-la-filiere-libanaise.pdf

Gbongue, Mamadou (2013). Croissance économique, gouvernance et pauvreté en Côte d'Ivoire. https://base.afrique-gouvernance.net/docs/cires_gbongue_arga.pdf

Godin, R. (2023). Vive la « polycrise » : Grandeur et misère d'une notion à la mode. *Revue du Crieur*, 23, 66-79. https://doi.org/10.3917/crieu.023.0066

Hugon, P. (2003). Les conflits armés en Afrique : apports, mythes et limites de l'analyse économique. *Revue Tiers Monde*, 176, 829-855. https://doi.org/10.3917/rtm.176.0829

Humphreys, Macartan (2003). « Aspects économiques des guerres civiles », *Revue Tiers Monde*, vol. 174, no. 2, pp. 269-295.

Humphreys, M., & Weinstein, J. M. (2007). Demobilization and Reintegration. The Journal of Conflict Resolution, 51(4), 531–567.

Humphreys, M., & Weinstein, J. M. (2008). Who Fights? The Determinants of Participation in Civil War. American Journal of Political Science, 52(2), 436–455. http://www.jstor.org/stable/25193823

Impact (2004). Le riche et le pauvre : diamants du développement et diamants de la pauvreté : les possibilités de changement dans les champs alluviaux de diamants artisanaux en Afrique. https://impacttransform.org/wp-content/uploads/2017/09/2004-Oct-Le-riche-et-le-pauvre-diamant-de-developpement-et-diamants-de-la-pauvrete.pdf

Johnson, H. (2004). Les cadres stratégiques pour la consolidation de la paix. Afrique contemporaine, 209, 7-21. https://doi.org/10.3917/afco.209.0007

Kabia, J.M.. (2013). Greed or lance? Diamonds, rent–seeking and the civil war in Sierra Leone (1991–2002). Extractive Economies and Conflicts in the Global South: Multi-Regional Perspectives on Rentier Politics. 93-106.

Kalyvas, S., & Matthew, K. (2007). How "Free" Is Freeriding in Civil Wars? Violence, Insurgency, and the Collective Action Problem. World Politics, 59(2), 177-216.

Karazsia, Zachary (2015). Evaluation the "success" of Disarmement, Demobilization, and Reintegration Programs: the case of Congo-Brazzaville. In Journal of interdisciplinary conflict science. Vol 1. https://nsuworks.nova.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1010&context=jics

Klaus, K., & Zadi Zadi P. (2016). Élections présidentielles ivoiriennes 2015 : intérêts locaux et perspectives pour la paix. *Bulletin FrancoPaix*. https://dandurand.uqam.ca/wp-content/uploads/2016/06/bulletin_CFP06.pdf

Knight, M., & Alpaslan Özerdem. (2004). Guns, Camps and Cash: Disarmament, Demobilization and Reinsertion of Former Combatants in Transitions from War to Peace. Journal of Peace Research,

Koomson, I., Danquah, M., & Martey, E. (2023). Ethnic diversity and financial inclusion in post-apartheid South Africa. 10.35188/UNU-WIDER/2023/427-4.

Lamb, G., & Ginnifer, J. (2008). Current Approaches to Disarmament, Demobilisation and Reintegration (DDR): Programme Design and Implementation. Thematic Working Paper 1. Bradford: Centre for International Cooperation and Security, University of Bradford. http://hdl.handle.net/10454/7297

Lamb, G., & Stainer, T.(2018). Le casse-tête de la coordination DDR. Le cas du Soudan. https://www.airuniversity.af.edu/Portals/10/ASPJ_French/journals_F/Volume-09_Issue-3/lamb_f.pdf

Le Billon, P. (2003). Matières premières, violences et conflits armés. *Revue tiers monde*, (2), 297-321.

Lecoutre, D. (2004). Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, clef d'une nouvelle architecture de stabilité en Afrique ?. *Afrique contemporaine*, 212, 131-162. https://doi.org/10.3917/afco.212.0131

Marwah, P., Delargy, P., & Tabac, L. (2010). Disarmament, Demobilisation and Reintegration: Opportunities for HIV Prevention. Forced Migration Review.

Montaz, L. & Diallo, K. (2021). Des « démobilisés » en quête de reconnaissance : le renouveau du combat politique des ex-combattants ivoiriens. *Critique internationale*, 91, 89-110. https://doi.org/10.3917/crii.091.0092

Morin, E & Kern, B. (1993). Terre-Patrie, Paris, Seuil. https://www.persee.fr/doc/homso_0018-4306_1994_num_111_1_3386

Moses, J. (2006). Groupe de travail régional sur les programmes DDR et la gestion post-conflit en Afrique de l'Ouest. [PDF]. https://www.oecd.org/fr/csao/apropos/evenements/38520404.pdf

Muggah, Robert. (2005). No Magic Bullet: A Critical Perspective on Disarmament, Demobilization and Reintegration (DDR) and Weapons Reduction in Post-conflict Contexts. The Round Table. 94. 10.1080/00358530500082684.

N'Dimina-Mougala, A. (2012). Les conflits identitaires ou ethnopolitiques africains au xxe siècle : caractéristiques et manifestations. *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 248, 97-119. https://doi-org.acces.bibl.ulaval.ca/10.3917/gmcc.248.0097

Nemeth, S. (2012). La guerre civile en Sierra Leone de 1991 à 2002. [Mémoire]. Récupéré de https://archipel.uqam.ca/5077/1/M12663.pdf

Nyandjou, C. (2020). Les mécanismes d'intégration des ex-rebelles dans le processus de stabilisation des zones de conflits en Afrique. Annuaire africain des droits de l'homme, 4, 372-394. http://doi.org/10.29053/2523-1367/2020/v4a1

OCDE. (2006). Groupe régional de travail sur les programmes DDR et la gestion post-conflit en Afrique de l'Ouest. [PDF]. https://www.oecd.org/fr/csao/evenements/38520395.pdf

OIM. (2015). Recensement et profilage des ex-combattants dans les camps de RDOT, BSS, et BEAL à Bangui république Centrafricaine. [PDF]https://mptf.undp.org/sites/default/files/documents/20000/annex_1_beneficiary_profiling_report.pdf

Okolie-Osemene, J. (2021). Sierra Leone : Mapping the Disarmement, Demobilisation-Remobilisation and Reintegration of ex-combattants. Prospects for sustainable Peace. DOI : 10.24193/csq.34.2

Olagboyé, B. (2016). Analyse comparative du DDR en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire : dynamiques post-conflit et réconciliation. Bulletin du Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix, Vol. 1, No. 6. Récupéré sur https://dandurand.uqam.ca/wp-content/uploads/2016/06/bulletin_CFP06.pdf

ONU (2020). Les aspects politiques du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration.https://www.unddr.org/wp-content/uploads/2024/02/IDDRS-2.20-Les-Aspects-Politiques-du-DDR_Traduction-Non-Officielle-FR.pdf

ONUCI (2015). Foire aux questions DDR. https://onuci.unmissions.org/foire-aux-questions-ddr

Porteous, J.C. (2003). L'évolution des conflits en Afrique subsaharienne. In: *Politique étrangère*, n° 2, pp. 307-320.DOI : https://doi.org/10.3406/polit.2003.1208

Reno, W. (2007). Conflict & Collusion in Sierra Leone by David Keen Oxford : James Currey, 2005. Pp. 340. The Journal of Modern African Studies, 45, 327. https://doi.org/10.1017/S0022278X07002601

Roubaud, F. (2003). La crise vue d'en bas à Abidjan : ethnicité, gouvernance et démocratie. *Afrique contemporaine*, 206, 57-86. https://doi-org.acces.bibl.ulaval.ca/10.3917/afco.206.0057

Sada, H. (2003). Le conflit ivoirien : enjeux régionaux et maintien de la paix en Afrique. *Politique Étrangère*, *68*(2), 321–334. http://www.jstor.org/stable/42676477

Sesay, M., & Suma, M. (2009), Transitional justice and DDR : the case of Sierra Leonne. Research Unit International Center for Transitional Justice. https://www.ictj.org/sites/default/files/ICTJ-DDR-Sierra-Leone-CaseStudy-2009-English.pdf

Solomon, C., & Ginifer, J. (2008). Disarmament, Demobilisation and Reintegration in Sierra Leone: Case Study.

Steenken, C. (2018). Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) : tour d'horizon pratique. [PDF]. https://cdn.peaceopstraining.org/course_promos/ddr/ddr_french.pdf

Thual, F. (1996). Du national à l'identitaire : Une nouvelle famille de conflits. *Le Débat*, 88, 162-171. https://doi.org/10.3917/deba.088.0162

Union Africaine. (s.d.). Union africaine programme de désarmement, démobilisation et réintégration : Directive opérationnelle sur les combattants étrangers https://unitar.org/sites/default/files/media/file/OGN%20FOREIGN%20FIGHTERS%20FINAL%2007052018%20%282%29_fr%20updated.pdf

Union Africaine. (2013). Architecture de paix et sécurité en Afrique : La Force Africaine en Attente. [PDF]. https://au.int/sites/default/files/newsevents/workingdocuments/26674-wd-communication_sur_la_force_africaine_en_attente_faa.pdf

Union Africaine. (2014). Directive opérationnelle de l'Union africaine pour le processus DDR Désarmement, Démobilisation et Réinsertion des femmes. https://unitar.org/sites/default/files/media/file/OGN%20on%20WomenPS13648%20_F.pdf

United Nations. (2016). Guide pratique des normes intégrées de désarmement, démobilisation et réintégration (IDDRS). [PDF]. https://peacebyafrica.com/wp-content/uploads/2021/12/Guide-Pratique-IDDRS-FR-web.pdf

United Nations. (2021). Désarmement, Démobilisation et Réintégration et implications pour les médiateurs internes. [PDF]. https://peacebyafrica.com/wp-content/uploads/2021/12/DDR-Insider-Mediation-DDRS-final-French.pdf

Voors, M., Van der Windt, P., Papaioannou, K., & Bulte, E. H. (2015). Resources and Governance in Sierra Leone's Civil War. Published in *Journal of Development Studies*: 2017, 53(2), 278-294., Available at SSRN: https://ssrn.com/abstract=3520495

Weinstein, Jeremy M. (2005). Resources and the information problem in rebel recruitment. Journal of Conflict Resolution, 49(4), 598-624.

Willems, R.C. & Verkoren, Willemijn & Derks, Maria & Kleingeld, Jesper & Frerks, Georg & Rouw, Hans. (2009). Security promotion in fragile states. Can local meet the national? Exploring connections between community security and disarmament, demobilization and reintegration (DRR).

Woods, D. (2003). The tragedy of the cocoa pod: rent-seeking, land and ethnic conflict in Ivory Coast. *The Journal of Modern African Studies*, *41*(4), 641–655. doi:10.1017/S0022278X03004427

Yebouet, H. (2011). La Côte d'Ivoire au lendemain de la crise post-électorale : entre sortie de crise politique et défis sécuritaires. *Sécurité et stratégie*, 7, 22-32. https://doi-org.acces.bibl.ulaval.ca/10.3917/sestr.007.0022

Yacouba, H. (2012). Guerres et conflits identitaires en Afrique : nécessité d'un dialogue interculturel. *Cités*, 52, 127-138. https://doi.org/10.3917/cite.052.0127

Zena, P. (2013). Leçons et limites du DDR en Afrique. Bulletin de la sécurité Africaine. [PDF]. Récupéré de https://africacenter.org/wp-content/uploads/2016/06/ASB24FR-Le%C3%A7ons-et-limites-du-DDR-en-Afrique.pdf